

Les innovations
démocratiques,
des pratiques
« à bas bruit » pour
un nouvel agenda
de co-développement

Rapports techniques

Auteurs Eloïse Gabadou, Raphaël Pouyé,
Sergio Rodríguez Prieto

Coordination Pierre-Arnaud Barthel, Olivier Lechien,
Selvan Pajaniradja (AFD)

Agence française de développement

Rapports techniques

Les nombreux rapports, études de faisabilités, analyses de cas et enquêtes de terrain produits par l'AFD contiennent des informations très utiles, en particulier pour les praticiens du développement. L'objectif de cette série est de partager des informations techniques, géographiques et sectorielles sur une dimension du développement et d'en faire un retour d'expérience.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

Technical reports

The various reports produced by AFD (feasibility, case studies and field surveys) contain very useful information, especially for development practitioners. This series aims to provide technical, geographic and sectoral information on development issues and to share experiences.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

**Les innovations démocratiques,
des pratiques « à bas bruit »
pour un nouvel agenda
de co-développement**

Auteurs

Eloïse Gabadou

Raphaël Pouyé

Sergio Rodríguez Prieto

Coordination

Pierre-Arnaud Barthel (AFD)

Olivier Lechien (AFD)

Selvan Pajaniradja (AFD)

Résumé

Dans un contexte mondial marqué par un recul démocratique, de nombreuses initiatives cherchent à renouveler les pratiques de gouvernance politique et à renforcer la participation citoyenne. Ces « innovations démocratiques » visent à redonner du sens à l'engagement démocratique et encouragent de nouvelles formes d'action collective. Elles reposent sur une collaboration étroite entre différents acteurs : citoyens, ONG, gouvernements locaux et centraux, et institutions publiques en général.

Ce rapport propose une cartographie des différentes formes d'innovation démocratique, actuellement développées et testées dans différents contextes. À travers plusieurs études de cas, il s'intéresse à leurs modalités de fonctionnement et aux écosystèmes permettant leur émergence. Au-delà, il interroge le rôle des institutions internationales, et particulièrement celui des acteurs du développement, dans le soutien et la structuration d'une communauté apprenante de pratiques démocratiques.

Mots-clés

Régime politique, autoritarisme, démocratie, droits humains, droits civiques, participation citoyenne, élection, société civile

Géographie

Belgique, Brésil, Cap-Vert, États-Unis, France, Kenya, Malawi, Maroc, Tunisie, Zambie, Zimbabwe

Abstract

In a global context of democratic backsliding, many initiatives seek to renew political governance practices and strengthen citizen participation. These “democratic innovations” aim to revive democratic engagement and encourage new forms of collective action. They work on the premises of close collaboration between different stakeholders: citizens, NGOs, local & central governments and public institutions in general.

This report maps different forms of democratic innovation developed and tested currently in various contexts. Through several case studies, it analyses their operating principles and the ecosystems enabling their emergence. The report also examines the role of international institutions and development stakeholders in supporting and structuring a learning community of democratic practices.

Keywords

Political regime, authoritarianism, democracy, human rights, civil rights, citizen participation, election, civil society

Geography

Belgium, Brazil, Cape Verde, France, Kenya, Malawi, Morocco, Tunisia, USA, Zambia, Zimbabwe

Sommaire

Introduction	8	3. Conclusion : un nouvel agenda pour les acteurs du développement	44
1. L'innovation dans un double agenda de résilience et de renouveau démocratiques	9	3.1 – Pourquoi et comment soutenir les innovations démocratiques ?	44
1.1 – L'innovation démocratique comme nouvel objet opérationnel	9	3.2 – Recommandations finales	44
1.2 – Les écosystèmes de la résilience et du renouveau démocratiques	10	Bibliographie	46
2. Une cartographie des innovations démocratiques	19		
2.1 – De l'observation électorale innovante au contrôle citoyen de l'action publique	19		
2.2 – Dialogue multi-acteurs et renforcement de la société civile	25		
2.3 – La sauvegarde des droits humains numériques et la protection de l'espace civique en ligne	29		
2.4 – Les outils de la « gouvernance ouverte »	33		
2.5 – Les plateformes participatives et la « vague délibérative »	36		

Avant-propos

La toile de fond de ce rapport est sombre : tous les index de mesure attestent d'un recul planétaire de la démocratie. En 2023, le nombre de pays et le pourcentage de la population mondiale vivant dans un régime démocratique, même incomplet, sont retombés à leur niveau de 1986. Ce déclin au profit de régimes autoritaires va de pair avec un essoufflement des formes classiques de la démocratie, dans lesquelles le pouvoir est confié aux seuls représentants issus des urnes. Ce tableau général se teinte néanmoins d'un peu d'optimisme, à regarder la floraison d'initiatives et d'expérimentations visant à repenser le pouvoir d'agir. Elles entendent redonner aux citoyens la capacité d'agir et d'alerter, pour contrer les dynamiques de dégradation des services publics, l'aggravation des inégalités sociales et spatiales, l'extinction des espèces et du vivant, ou encore les effets du changement climatique.

L'objectif de ce rapport est de présenter la palette d'expériences et les écosystèmes protéiformes, locaux et transnationaux, qui nourrissent ces nouvelles formes d'action collective au profit du renouveau des pratiques démocratiques. Ces « innovations démocratiques » peuvent naître à toutes les échelles de la gouvernance (État, région, ville) et mobiliser des partenaires de diverses natures. Elles permettent aux institutions, ONG et autres formes collectives plus éphémères de tester des dispositifs de participation citoyenne, des actions pour ouvrir les institutions (accès au public, données et accès aux documents, accès aux services), ou pour initier des espaces de dialogue pluri-acteurs sur le territoire ou une filière, des *civic tech* permettant de produire de l'information, d'alerter ou d'interpeller les institutions quand ces dernières font défaut et sont paralysées. En ce sens, elles participent de l'ambition de « ré-enchanter » la démocratie.

Le rapport fournit une cartographie inédite et synthétique de plusieurs familles d'innovations :

- le gouvernement ouvert pour une nouvelle relation citoyens/ONG/États ;
- la sauvegarde des droits numériques et de l'espace civique ;
- l'observation électorale innovante et la vigilance sur les droits humains politiques ;
- la vague délibérative et la démocratie 2.0 avec les dispositifs de la participation citoyenne ;
- l'animation d'exercices de dialogue territorial démocratique intégrant de manière collaborative toutes les parties prenantes.

Alors que l'appui à la société civile et l'engagement citoyen sont de plus en plus soutenus au sein de la communauté des bailleurs (y compris chez les multilatéraux, Banque mondiale, Banque européenne d'investissement, Union Européenne, Banque interaméricaine de développement), le groupe AFD pourra s'engager dans ce nouvel agenda de développement qui vise à redonner sens aux pratiques démocratiques. L'enjeu est de ne pas laisser aux seuls pays autoritaires le privilège d'innover. En effet, dans ces pays, les innovations sont aussi en fort essor et orientées vers le contrôle des citoyens, la limitation des droits, l'érosion graduelle des libertés et l'encadrement des services publics, accélérés par les outils numériques.

Pour mettre en œuvre les orientations arrêtées lors du Nouveau Sommet Afrique France d'octobre 2021 et réaffirmées lors du Conseil présidentiel du développement en mai 2023, le groupe AFD pourra mener une réflexion autour de l'élaboration d'un outil dédié au financement de ces initiatives innovantes. Il s'agirait de favoriser leur émergence et leur passage à l'échelle et aider à structurer une communauté apprenante de pratiques et de pouvoir d'agir. En la matière, le groupe soutient déjà en Afrique la récente Fondation de l'innovation pour la démocratie, dont le siège est basé à Johannesburg. Grâce à un réseau de campus implantés sur le continent, elle vise à renouveler la pensée africaine sur la démocratie et les cadres intellectuels. Les liens avec la recherche sont intéressants, car ils permettent de suivre et comprendre ces dynamiques d'innovation, de mesurer leurs capacités à transformer l'action publique et à rétablir la confiance des citoyens envers les institutions. La thématique « communs et participation citoyenne » est déjà un exemple de recoupement entre les opérations et la recherche.

Bonne lecture !

Pierre-Arnaud Barthel
Division Citoyens et Institutions

Introduction

Au niveau mondial, le contexte actuel est marqué par ce que les politologues Thomas Carothers et Benjamin Press appellent une « récession démocratique », également qualifiée de « déconsolidation ». Le recul des libertés et des droits humains, ainsi que le rétrécissement de l'espace civique amènent à un désenchantement démocratique. Cette période se traduit, d'une part, par une défiance grandissante à l'égard des formes démocratiques traditionnelles. D'autre part, elle donne lieu, depuis une quinzaine d'années, à une véritable explosion créatrice.

Parties des milieux « hacktivistes » aux États-Unis et du « municipalisme » en Amérique latine et en Europe, ces initiatives rendent possible un rapport direct, jusque-là inédit, entre gouvernés et gouvernants, autour des principes de participation, transparence, intégrité et redevabilité. Ces « innovations démocratiques », qui se distinguent par leur multiplicité, connaissent, néanmoins, des fortunes diverses. Certaines ont constitué un apport limité et de circonstance aux institutions et aux rituels de la démocratie représentative. D'autres ont su s'intégrer à la fabrique des politiques publiques et ont suscité des partenariats durables entre les administrations, les gouvernements et les sociétés civiles au niveau local, comme national.

Dans un premier temps, ce rapport situe l'innovation démocratique dans un double agenda global :

- celui du soutien à la résilience démocratique, puisque ce type d'action aide à freiner ou à contrer des dynamiques de recul ;
- et celui du renouveau démocratique pour des pays où l'essoufflement ou l'insuffisance des formes représentatives invitent à repenser de nouvelles modalités, ouvrant par des expérimentations sur de nouveaux récits de la démocratie.

Par l'analyse de cinq grands types d'innovation démocratique, il entend mettre en lumière leurs principes organisateurs, les parties prenantes et les modalités de financement.

Enfin, il interroge le rôle que les acteurs du développement en général, et l'AFD en particulier, peuvent jouer dans le soutien à l'innovation démocratique et leur adresse certaines recommandations.

1. L'innovation dans un double agenda de résilience et de nouveaux démocratiques

1.1 – L'innovation démocratique comme nouvel objet opérationnel

En suivant Graham Smith^[1], puis Brigitte Geissel^[2], nous proposons de définir l'innovation démocratique comme « l'introduction, au sein du processus politique, de nouveaux dispositifs cherchant à approfondir la participation des citoyens aux affaires de l'État ».

Ainsi, les innovations démocratiques peuvent contribuer à renouveler les manières de gouverner par les politiques publiques, en permettant aux institutions et aux citoyens de créer, explorer, tester et valider, de manière itérative, de nouveaux mécanismes de pouvoir plus adaptés aux circonstances réelles des pays concernés et en phase avec les demandes citoyennes. La dynamique incrémentale qui caractérise souvent l'innovation, ainsi que les mécanismes de récolte et de traitement des retours des citoyens/usagers, peuvent assurer un degré de pertinence qui souvent échappe aux programmes d'appui à la modernisation de l'État ou de la vie politique conçus à partir de modèles standardisés.

En effet, la pertinence d'une innovation et sa chance de réussite dépendent entièrement de sa résonance dans un contexte donné. Le fait que chaque trajectoire démocratique soit unique et réponde aux facteurs structurels, culturels et historiques de chaque pays, permet de se prémunir de la tentation des solutions « toutes faites ». Il s'agit également de prévenir le « mimétisme institutionnel »^[3], qui consiste à « copier » des modèles institutionnels exogènes sans les adapter aux contextes locaux^[4]. Cette inadéquation a conduit à l'échec de nombreuses actions prometteuses dans des pays en développement.

Les innovations démocratiques ne s'inscrivent pas nécessairement dans un agenda explicite et formalisé de nouveaux ou de construction démocratiques par l'État. Il n'y a guère qu'au Brésil, sous le gouvernement Lula III, qu'une telle démarche a vu le jour. Même dans des régimes ouverts, l'Union Européenne et son « package » sur la défense de la démocratie font aussi figure d'exception. Malgré cela, ces innovations permettent tout de même aux citoyens et aux réformistes de l'intérieur des administrations d'explorer de possibles voies pour ouvrir, élargir ou renouveler les espaces de gouvernement, de pouvoir et de faire de l'action publique dans tous les secteurs essentiels (et ses ODD associés). Elles permettent notamment d'établir de nouveaux types de mécanismes visant la coopération et la reddition de comptes entre l'État et la société civile dans un programme national de transition verte, comme dans une politique locale d'approvisionnement en eau potable conduite par une municipalité.

De ce point de vue, l'innovation démocratique ne concerne pas seulement l'ODD16^[5], mais bien l'ensemble des ODD. L'approche multi-acteurs préconisée par l'Agenda 2030 a ouvert de nombreuses opportunités pour l'engagement citoyen et plus généralement pour le nouveau démocratique. Qu'il s'agisse de lutter

[1] Selon Graham Smith, les innovations démocratiques sont « les institutions qui ont été spécifiquement conçues pour accroître et approfondir la participation des citoyens au processus de décision politique » (Smith 2009, 1, cité par Fung et Warren 2011, 34).

[2] Pour Brigitte Geissel, l'innovation démocratique est une « nouvelle pratique introduite consciemment et délibérément afin d'améliorer la qualité de la gouvernance démocratique dans un État donné, indépendamment du fait que l'innovation en question ait déjà été expérimentée dans un autre État » (Geissel 2012, 164 cité par Elstub et Escobar 2017, 7).

[3] Andrews, Matt, Lant Pritchett et Michael Woolcock. 2017. *Building State Capability: Evidence, Analysis, Action*. Oxford University Press, 2017. <https://academic.oup.com/book/26994>.

[4] Olivier de Serdan, Jean-Pierre. 2021. *La Revanche des Contextes*. Paris : Karthala.

[5] L'ODD16 « Paix, justice et institutions efficaces » porte, entre autres, sur les questions d'État de droit et de qualité des institutions.

contre la pauvreté et les inégalités (ODD1), d'éradiquer la faim (ODD2), de garantir des services d'éducation et de santé de qualité (ODD3 et 4) ou de promouvoir l'égalité de genre (ODD5), les États doivent coopérer pleinement avec leurs citoyens et leur société civile. Tous les défis portés par les 17 ODD ne pourront être surmontés qu'avec l'implication accrue de la société civile et du secteur privé. C'est d'ailleurs le sens de la Déclaration conjointe de 2015 sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030^[6].

Cette définition des innovations démocratiques recouvre une formidable diversité de pratiques, pour certaines institutionnalisées, mais plus souvent à l'initiative de groupes ou mouvements citoyens.

Elles peuvent être classées selon une typologie en cinq grandes familles (détaillées dans la deuxième partie de ce rapport) :

- Les trois premières concernent différents leviers de résilience de la vie politique, des politiques et/ou des services publics et reflètent les actions possibles pour contrer des processus de recul démocratique et de progression de pratiques de pouvoir autoritaires :
 - l'observation électorale innovante et le contrôle citoyen de l'action publique ;
 - les stratégies de résilience de la société civile ;
 - la protection des droits humains numériques et des espaces civiques en ligne.
- Les deux autres renvoient à des leviers de rénovation démocratique qui contribuent plus positivement à un nouveau modèle démocratique et à l'émergence d'une culture de gouvernance participative et délibérative :
 - les outils de la « gouvernance ouverte » qui visent à mettre en place une nouvelle relation citoyens-État ;
 - la démocratie 2.0 à laquelle contribuent les plateformes participatives et la vague délibérative.

Chacun de ces cinq leviers renvoie à la vie politique et à celle des institutions. En ce sens, ils sont au fondement des droits humains et peuvent agir dans tous les champs des ODD. Par exemple, la gouvernance ouverte appliquée au secteur de la santé est un champ fertile d'innovation démocratique. Elle peut prendre différentes formes, et ainsi permettre de renouveler les services publics, d'inclure les usagers dans le design des équipements, de convoquer des États généraux de la santé, ou encore d'assurer plus de transparence dans l'assurance médicale, etc. En cela, elle dessine de nouvelles relations patients/administrations.

1.2 – Les écosystèmes de la résilience et du renouveau démocratiques

Le rôle des écosystèmes locaux, régionaux et transnationaux dans la structuration et l'accélération des innovations démocratiques est essentiel. Des organisations internationales à la société civile, chaque acteur, à son niveau, est instigateur de changement et influence les trajectoires de l'espace politique dans lequel il opère. Les écosystèmes peuvent aussi s'influencer entre eux. Cela vaut d'un côté pour les écosystèmes à visage plus ou moins découvert qui souhaitent faire subsister des foyers de démocratie en coordonnant des initiatives pour résister au rétrécissement des espaces civiques et surveiller les dérives des institutions publiques, et de l'autre pour les écosystèmes qui viennent proposer des expérimentations pour renouveler les pratiques.

[6] Voir : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2001/01/OGP_declaration.pdf.

Dans le cas des écosystèmes du renouveau et de la résilience démocratiques, les échelles locale et nationale sont certainement les plus importantes. Au sein des institutions, ou des organisations de la société civile et autres corps intermédiaires, les porteurs de changement « de l'intérieur » maîtrisent les codes et peuvent agir. Ils peuvent être épaulés par des réseaux transnationaux, la diaspora, les ONG internationales, ou autres formes de coalitions et têtes de réseau transnationales.

On présentera successivement ici les autorités locales, les institutions nationales et les collectifs non étatiques (partis politiques, organisations de la société civile et autres collectifs activistes).

1.2.1 – Les autorités locales, porteuses de changement

Dans leur ouvrage *Ciudades democráticas*, Laura Roth, Arnau Monterde et Antonio Calleja^[7] étudient la période qui suit le mouvement « 15M » en Espagne et conceptualisent de nouvelles formes de villes dans lesquelles la démocratie est un vecteur transversal de réflexion sur l'organisation politique. Ils inscrivent ce concept de villes démocratiques dans la continuité des mouvements municipalistes, qui cherchent à construire des réseaux de pouvoir politique à partir de la base, depuis le « proche ». Pour eux, face à l'incapacité des États à résoudre nombre des problèmes actuels, les villes et les politiques de proximité sont présentées comme une opportunité et un nouveau champ de bataille politique, dans lesquelles s'expérimente un processus d'apprentissage commun où les mouvements, les plateformes politiques et les institutions publiques examinent et testent de nouvelles façons de faire de la politique.

En France, une nouvelle attention s'est portée sur le municipalisme à la suite du mouvement des Indignés et au mouvement « 15M ». D'après Elisabeth Dau, fondatrice de Fréquence commune et dirigeante du programme « Municipalisme, Territoires et Transitions » auprès du Mouvement Utopia et de Commons Polis, « le municipalisme se construit autour de luttes et de valeurs qui traduisent une vision politique, tels que l'accès aux droits pour tou.te.s, la préservation et l'accès aux communs, le droit à la ville et au logement, l'égalité des genres, la dignité et l'hospitalité, la coopération, la justice sociale, le pluralisme, l'éthique, la solidarité, l'écologie sociale »^[8]. Ce « nouveau municipalisme » est « empreint d'une radicalité démocratique », traduisant une exigence et une rigueur méthodologique lorsqu'il s'agit de placer le citoyen au cœur de la vie politique municipale. Pour renforcer cette place accordée aux citoyens, les élus, en tant que « leaders coopératifs », refondent activement et en profondeur les institutions municipales. Ils aménagent le cadre social, informationnel et institutionnel pour créer des canaux de coopération avec les habitants. Pour cela, ils utilisent des instruments classiques, tels que les tracts, les sites d'information, les réunions avec des horaires aménagés pour que les travailleurs puissent y assister, notamment le soir, ainsi que des outils moins connus. À Barcelone, par exemple, un système de garde d'enfants est mis en place pour permettre à une majorité de femmes de participer. Cette radicalité démocratique équivaut à une organisation rigoureuse de la vie démocratie locale orchestrée par les élus et la société civile, pour que le pouvoir d'agir des habitants soit placé au cœur de la politique municipale.

Ce renouvellement démocratique à l'échelle des municipalités aurait difficilement pu voir le jour sans les différents écosystèmes. Au niveau local, les autorités municipales tissent des liens avec un écosystème pluridisciplinaire – universités, lieux publics (librairie, centres culturels, etc.), associations, ou encore artistes, dans le but de réunir les conditions pour une démocratie locale et festive.

[7] Roth, Laura, Arnaud Monterde et Antonio Calleja-López (dir.). 2019. *Ciudades Democráticas : la revuelta municipalista en el post-15M*. Icaria editoria.

[8] Dau, Elisabeth et Charlotte Marchandise. 2021. « Le municipalisme peut-il refonder et revitaliser le processus démocratique ? ». *Ritmo.org*, 20 septembre 2021.
Dau, Elisabeth. 2019. « L'expérience municipaliste. Un autre possible politique depuis les villes et les villages ». *Revue du MAUSS 2* (54), 69-79.

Du point de vue du financement, les institutions municipales investissent, à la fois, dans le renforcement des infrastructures démocratiques existantes (État civil, services publics essentiels locaux), mais également, dans la création de nouvelles pratiques de démocratie locale : budgets participatifs, plans municipaux sur le climat, assemblées citoyennes, ou encore, plateformes participatives, dispositifs d'interpellation par les citoyens (pétitions) et *gov techs* (services municipaux proposés en ligne). Dans certains cas, les collectivités profitent également de l'organisation du territoire pour optimiser le financement des innovations démocratiques. Par exemple, dans le cas de l'organisation d'une convention citoyenne métropolitaine sur le climat, la métropole concernée pourra porter le financement de l'intégralité des communes qui en font partie.

Dans les pays du Sud, notamment en Amérique latine, les municipalités tentent elles aussi de renouveler les formes de démocratie locale. À Bogota en Colombie, une assemblée citoyenne « itinérante » a été mise en place depuis 2019 pour inclure des citoyens dans la prise de décision publique à chaque étape du cycle politique. Un premier budget délibératif vient aussi d'être expérimenté dans un des quartiers de la ville de São Paulo au Brésil. Un groupe de personnes représentatives du quartier ont pris le temps de délibérer et de décider ensemble du budget alloué aux divers projets de quartier.

Si les institutions locales sont porteuses d'un changement, il est important selon Ali González, chargée de communauté pour Codeando Mexico^[9], de considérer que dans les démocraties balbutiantes, la société civile organise souvent la démocratie, indépendamment des gouvernements. Dans certains cas, les populations locales créent des formes de gouvernement autonome pour faire face au crime. C'est le cas de la population indigène de Chéran au Mexique : « Les politiciens et la police du village ont été chassés car la population les soupçonnait d'avoir des arrangements avec des réseaux criminels. Les partis politiques étaient, et restent, interdits parce qu'ils sont considérés comme facteurs de divisions au sein de la communauté »^[10]. En réponse, la population organise des élections pour élire des représentants de quartier et constituer ainsi un conseil de village.

Encadré 1. Le programme Decidadania du collectif Delibera Brasil^[11]

Organisation non partisane à but non lucratif créée en 2017, Delibera Brasil entend contribuer au renforcement et à l'approfondissement de la démocratie brésilienne. Elle promeut la délibération citoyenne, basée sur le modèle des jurys citoyens ou assemblées citoyennes, et le tirage au sort.

Le programme **Decidadania**, dont elle est à l'initiative, s'appuie sur le partenariat stratégique d'ICLEI – Local Governments for Sustainability et l'École du Parlement, et bénéficie d'un financement du National Endowment for Democracy (NED). Il vise à favoriser le dialogue entre la population et le gouvernement municipal, pour permettre aux citoyens d'influencer sur la création de projets de loi et de politiques publiques dans leurs villes. Sa deuxième édition met l'accent sur l'agenda climatique. Entre le 7 et le 25 juin 2023, des ateliers en ligne ont été organisés autour de la thématique « Le climat à l'agenda législatif ». Ils ont permis à 12 élus municipaux engagés dans l'agenda climatique d'échanger avec les citoyens et d'aborder les points importants pour la tenue d'une assemblée citoyenne (AC) dans une municipalité, tels que la question directrice et la stratégie d'impact, l'engagement et la communication, l'appel, le tirage au sort et la confirmation des participants, les séances d'assemblée citoyenne et la répercussion et le plaidoyer.

[9] Codeando México (voir : <https://codeandomexico.org/index.html>)

[10] *Ibid.*

[11] Voir : <https://deliberabrasil.org/>.

1.2.2 – Les institutions nationales : les « réformateurs de l'intérieur »

Certains gouvernements nationaux agissent en faveur du renouveau démocratique et promeuvent de nouvelles manières d'aborder la prise de décision collective : de la consultation aux assemblées citoyennes, en passant par l'écriture collaborative de lois et les stratégies et plans de gouvernement ouvert.

Sous le parapluie du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO – Open Government Partnership [OGP])

Sous l'impulsion de Barack Obama, 8 États fondateurs^[12] ont lancé cette initiative en 2011. Rappelant le caractère central des acteurs publics, et en particulier étatiques, dans la mise en œuvre d'innovations démocratiques, elle encourage ses membres à réformer leur gouvernement pour plus d'ouverture et de transparence. Or, l'ouverture d'un gouvernement passe souvent par des mécanismes de démocratie locale et de participation citoyenne (des ateliers citoyens sur la standardisation des traitements de données gouvernementales, par exemple). De fait, les critères d'éligibilité au PGO permettent de recouvrir une grande partie des conditions d'expérimentation d'innovations démocratiques et de « noter » le caractère ouvert – innovant – d'un État et de sa relation aux citoyens et à la société civile organisée.

« Pour pouvoir participer au programme PGO, les gouvernements doivent faire preuve d'un engagement manifeste en matière de gouvernement ouvert en respectant un ensemble de critères de performance (minimum) couvrant des dimensions clés, ce qui est particulièrement important pour accroître la réactivité des gouvernements, renforcer l'engagement des citoyens, lutter contre la corruption et respecter les principes démocratiques, et les normes et valeurs de gouvernance définies dans la Déclaration sur le gouvernement ouvert. Les critères d'éligibilité au PGO sont doubles : les pays 1) doivent obtenir un score minimum pour quatre critères d'éligibilité principaux et 2) doivent réussir l'évaluation de la vérification des valeurs OGP. »^[13]

Pour rappel, les valeurs et principes du gouvernement ouvert sont :

- la transparence budgétaire et fiscale (mise à disposition du public et mise à jour régulière des documents fondamentaux relatifs à la dépense publique) ;
- l'accès à l'information, en particulier dans le cadre législatif ;
- la divulgation du revenu et des avoirs des élus et responsables publics ;
- la participation et engagement des citoyens dans l'action publique.

En 2017, le comité directeur du PGO a mis en place un second niveau de vérification portant sur le respect des « valeurs du PGO ». Il s'agit de « garantir que les nouveaux pays rejoignant le PGO adhèrent aux normes et valeurs de gouvernance démocratique établies dans la Déclaration du gouvernement ouvert. Pour réussir le contrôle des valeurs, les pays doivent obtenir un score supérieur ou égal à trois pour au moins l'un des deux indicateurs V-Dem suivants : « Entrée et sortie des OSC », soit le degré de contrôle par le gouvernement de l'entrée et de la sortie des organisations de la société civile (OSC) dans la vie publique, ou encore « Répression des OSC », c'est-à-dire une mesure de la manière par laquelle le gouvernement tente de réprimer les organisations de la société civile (OSC) »^[14].

[12] Brésil, Indonésie, Philippines, Afrique du Sud, Norvège, Royaume-Uni, Mexique et États-Unis

[13] Partenariat pour un gouvernement ouvert. 2023. « Évaluation des critères d'admissibilité et de la vérification des valeurs du PGO ». Consulté le 1^{er} juin 2024. <https://www.opengovpartnership.org/fr/process/joining-ogp/eligibility-criteria/>.

[14] *Ibid.*

Encadré 2. Le projet Dokeza mené par Mzalendo^[15]

Organisation kényane de contrôle parlementaire, Mzalendo a pour mission de « promouvoir la réalisation de parlements ouverts, inclusifs et responsables au Kenya et en Afrique ».

Au Kenya, les citoyens achètent peu les journaux et ont donc un accès restreint aux publications du Parlement dans la presse nationale. De fait, la participation du public aux processus législatifs est faible. Pour pallier ce déficit, le projet **Dokeza** (« partagez votre idée » en swahili) propose une plateforme d'information et de dialogue approuvée par le Parlement kenyan (Assemblée nationale et Sénat). Avec l'aide d'experts, il s'agit de rendre la loi plus compréhensible pour encourager la participation citoyenne, notamment des jeunes. En partageant leurs contributions sur les réseaux sociaux, le projet entend faciliter entre autres :

- l'expression des opinions individuelles ou de communautés d'intérêt/pratique ;
- la pratique d'une gestion ouverte par les parties prenantes publiques de la rédaction des lois ;
- l'accès à l'information en encourageant le Parlement, le procureur général, les imprimeurs du gouvernement etc. à rendre les informations législatives accessibles au public dans des délais raisonnables et des formats conviviaux.

Les expérimentations de rédaction participative des lois

Du fait du désenchantement des citoyens vis-à-vis des fonctions représentatives des gouvernements, de nouvelles formes de participation voient le jour, visant à inclure les citoyens dans les processus d'écriture de lois. Par de nouvelles formes de collaboration élus-citoyens, l'ambition est d'aller au-delà de la signature de pétitions en ligne, notamment, en proposant des lois, en rédigeant des projets de loi, en surveillant leur mise en œuvre et en fournissant des données manquantes.

Encadré 3. LABHacker Social Innovation Lab^[16]

Initié par la Chambre des Députés brésilienne, LABHacker est un laboratoire d'innovation citoyenne visant à mettre en réseau parlementaires, fonctionnaires, *civic hackers* et société civile. À travers des projets collaboratifs et expérimentaux, il œuvre à plus de transparence et de participation sociale, à travers la gestion des données publiques, par exemple pour permettre *in fine* l'expression de la citoyenneté.

Dans le cadre du programme **e-Democracia**, deux outils principaux ont été mis en place :

- **Wikilegis** permet aux citoyens de suggérer des amendements à un projet de loi. Les utilisateurs peuvent aimer ou désapprouver les suggestions des autres ou simplement soutenir la version originale.
- **Audiências Públicas** permet aux citoyens de participer aux auditions publiques en temps réel. Une fonctionnalité leur permet d'envoyer des questions et de voter pour celles posées par d'autres utilisateurs. Cela génère ainsi un classement en fonction duquel les législateurs et orateurs invités répondent.

Ces outils ont été utilisés pour la rédaction de lois comme le *Civil Rights for Internet Users, Youth Statute and the Act for Disabled persons*.

[15] Voir : <https://mzalendo.com/>.

[16] Voir : <https://sites.google.com/view/labhackercd/home>.

Des acteurs clés se positionnent sur ces thématiques depuis une dizaine d'années, dont le GovLab de l'université de New York (NYU) qui a été l'un des premiers acteurs à créer des bases de ressources et de connaissances à ce sujet.

Le laboratoire des conventions citoyennes impulsées par les administrations nationales

La Convention citoyenne pour le climat, initiée en 2019-2020 par le gouvernement français, est un exemple des dispositifs de participation citoyenne impulsés par les institutions nationales. Suite au Grand débat national, critiqué notamment pour le manque de transparence de ses résultats et cahiers de doléances, et en réponse à une crise socio-économique toujours plus forte, le Conseil économique social et environnemental (CESE) décide d'organiser un exercice délibératif à l'échelle nationale. Durant 9 mois, une assemblée de 150 personnes, plus ou moins représentative de la population française, a réfléchi à la question « Comment la France peut-elle réduire de 40 % ses émissions de gaz d'effet de serre à l'horizon 2030, dans un esprit de justice sociale ? ». La Convention a abouti à la rédaction de 149 propositions de loi et de réglementations soumises au gouvernement. Bien que la proportion de propositions intégrées à la refonte ou création de lois reste insuffisante, de même que le retour vers les citoyens après la Convention, l'expérience a démontré la capacité d'une population à converger sur des propositions de loi autour de sujets complexes à l'échelle d'un pays.

L'OCDE cite d'autres exemples, pour la plupart des instances *ad hoc*. Cependant, la dernière mise à jour de la base de données de l'OCDE sur les institutions et processus représentatifs délibératifs, datant de fin 2023, montre une quarantaine d'assemblées permanentes dont font partie les conseils citoyens de Lisbonne, l'assemblée permanente sur le climat à Milan ou l'Assemblée citoyenne écossaise. Si ce n'est une institutionnalisation, il y a un renouvellement de ces expériences en France, avec la Convention citoyenne sur la fin de vie et une prochaine assemblée citoyenne dont la thématique serait annoncée fin 2024.

1.2.3 – Les collectifs non étatiques, force de rupture dans les pratiques de gouvernement

Les écosystèmes de l'innovation démocratique sont aussi composés de partis politiques « 2.0 », d'ONG/OSC pro-démocratie, de laboratoires de recherche et *think tanks*, d'universités, de coalitions/partenariats internationaux et de collectifs d'activistes.

Les partis politiques 2.0

En France, le processus électoral présente plusieurs défauts :

- inégalité des budgets de campagne, qui dépendent trop largement des partis et de leur proximité avec de grands donateurs ;
- faible participation des citoyens à l'écriture des programmes politiques ;
- désintérêt du grand public pour les élections (à l'exception des présidentielles) ;
- manque de transparence sur le mandat des élus.

Pour faire face à ces enjeux, certains candidats indépendants aux récentes élections municipales et législatives ont innové dans l'exercice pourtant balisé de la campagne électorale. Quitterie de Villepin, par exemple, candidate aux élections législatives de 2022 dans la 2^e circonscription de Paris, a fait le pari durant sa campagne de co-construire son mandat de députée avec des électeurs volontaires de sa circonscription, en les réunissant mensuellement pendant 6 mois et se finançant uniquement par micro-dons.

En Europe, des partis politiques ont aussi su revisiter la manière d'exercer la politique pour s'adapter au nouveau positionnement du citoyen au cœur du débat public et atteindre leur jeune électorat, notamment à travers les réseaux sociaux.

Droits humains numériques et démocratie en ligne

Les droits humains numériques sont particulièrement menacés par le rétrécissement des espaces civiques, qui peut se traduire par une diminution de la liberté d'expression à travers la censure ou, dans certains cas très concrets, la perturbation des réseaux par des gouvernements sous couvert de sécurité nationale. L'espionnage et l'atteinte à la vie privée sont des problématiques rencontrées dans la plupart des pays, qu'ils soient démocratiques ou autoritaires. En mettant en cause la liberté d'opinion de chacun, ces pratiques menacent indirectement toutes les autres formes d'exercice de la citoyenneté.

De nombreuses organisations s'attaquent à ces problématiques en organisant des campagnes et des plaidoyers sur les droits humains numériques, en formant des OSC à ces enjeux, en surveillant les gouvernements et les entreprises privées dans leur usage des données personnelles, ou encore en mettant en place des outils de cybersécurité.

Encadré 4. Access Now^[17]

Access Now est une organisation à but non lucratif, qui intervient à l'échelle internationale. En 2022, elle lève 6 millions de dollars de subvention au profit de 124 bénéficiaires implantés dans 56 pays.

L'organisation a été fondée en 2009, lors des élections contestées en Iran. Un mouvement de protestation fédère alors des millions de personnes qui dénoncent la fraude électorale et les violations des droits de l'homme. Dans ce contexte, Access Now réunit une équipe d'intervention d'urgence composée de technologues pour assurer la sécurité de leur communication en ligne et ainsi, venir en appui à l'organisation et à la structuration du mouvement. Devenue aujourd'hui la Digital Security Helpline, elle fournit aux communautés à risque une assistance technique en temps réel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. En 2022, la ligne d'assistance a pris en charge plus de 10 000 cas de militants, de journalistes indépendants et de défenseurs des droits de l'homme dans le monde. Entre autres actions, Access Now a aussi lancé la série de sommets RightsCon. D'abord dans la Silicon Valley, l'événement s'est ensuite tenu à Rio de Janeiro, Manille, Bruxelles, Toronto et Tunis. La 11^e conférence annuelle, en 2022, a rassemblé plus de 10 000 délégués de plus de 164 pays.

Activistes « tech » d'une gouvernance décentralisée : les communs numériques

Dans la continuité de la lutte pour les droits humains numériques, les « biens communs numériques » répondent au besoin d'équiper les sociétés de nouveaux modèles technologiques décentralisés, fondés sur des principes démocratiques de transparence, d'égalité et de gouvernance partagée.

Des communautés de développeurs, les *digital commoners*, s'organisent pour transposer ces principes dans le développement de logiciels, par une maintenance des codes faite de manière entièrement décentralisée, par des acteurs venant de secteurs pluridisciplinaires (académique, privé ou public). Les communs numériques ne sont donc plus uniquement des outils, mais sont aussi liés à un écosystème d'acteurs et à un contrat social qui régit leurs règles de gouvernance et de collaboration. Dans le secteur de la démocra-

[17] Voir : <https://www.accessnow.org/>.

tie participative, un exemple connu est Decidim, une plateforme de participation citoyenne gouvernée par une communauté d'une centaine d'organisations – appelée MetaDecidim – et tenue par un contrat social.

Une part importante de développeurs souhaite appliquer des principes fondamentaux de la démocratie lors de la conception des technologies (*democratic by design*). Cela vaut pour les plateformes de participation, pour la structuration des bases de données et pour l'ensemble des technologies quotidiennes (communication, gestion...). Par ailleurs, selon ces mêmes acteurs, l'argent public doit être investi dans du code public ("*Public Money, Public Code*"). Certains gouvernements cherchent également à promouvoir les biens communs numériques dans leurs administrations, comme c'est le cas par exemple à Maurice, en Afrique du Sud, en Ouganda et en Égypte, par le biais de politiques visant à promouvoir l'utilisation de logiciels libres.

Encadré 5. La plateforme Ushahidi^[18]

Créée en 2008, la plateforme Ushahidi a développé un outil de *crowdsourcing*. Il s'agissait alors de suivre et cartographier des violences post-électorales au Kenya. Son logiciel *open source* permet de collecter, gérer et analyser rapidement des informations provenant des utilisateurs. Ainsi, il donne à chacun – individus, groupes communautaires, gouvernements, militants, organisations – les moyens de répondre et d'agir rapidement et de manière ciblée sur les données et les informations, de créer des changements significatifs. L'objectif est de mobiliser les communautés pour générer des solutions. Utilisée par des milliers de groupes et des millions de personnes, la plateforme est devenue un outil essentiel pour relever les défis sociaux, politiques et de santé publique et favoriser des changements significatifs, notamment :

- Les efforts de secours à la suite des tremblements de terre en Haïti et au Népal
- Le soutien à la réponse et au rétablissement face au Covid-19 dans le monde entier
- La garantie d'élections équitables aux États-Unis, au Kenya et au Nigeria
- Surveiller et dénoncer la corruption en Indonésie
- Documenter les brutalités policières à Portland pendant les manifestations de *Black Lives Matter*
- Aider les femmes à lutter contre les violences sexuelles en Égypte.

Porteurs d'engagement sur de nouveaux défis (jeunesse, climat, genre, etc.)

Il ne s'agit pas tant ici d'espace civique, que « d'espaces civiques » au pluriel. Certains sont des terrains thématiques nouveaux, tout récemment investis par les activités des groupes de la société civile pour en faire des espaces de débat démocratique. Il s'agit notamment de l'égalité de genre, de l'engagement pour des politiques de réduction des émissions carbone, de droits des communautés indigènes, etc. Ici, l'enjeu de la résilience des organisations de la société civile se mêle à celui de leur pertinence. En effet, en investissant de nouveaux champs, l'activisme pro-démocratie s'ouvre à de nouveaux acteurs, comme les mouvements de jeunesse, et expérimente – à l'échelon interne – la gouvernance participative et la démocratie permanente, notamment, grâce à des outils en ligne.

[18] Voir : <https://www.ushahidi.com/>.

Encadré 6. European Partnership for Democracy (EPD)^[19]

EPD fédère un réseau de 20 organisations spécialisées dans le soutien à la démocratie. Sa mission est d'apporter une contribution et de renforcer l'impact des efforts européens en matière d'aide à la gouvernance dans le monde entier. En effet, considérant la démocratie comme une aspiration universelle, dont les enjeux et opportunités s'expriment à l'échelle internationale, EPD intervient aussi bien en Europe, qu'à l'extérieur.

À titre d'exemple, il coordonne, depuis janvier 2021, le projet **Charter Project Africa**. La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (ACDEG) est le document politique central de l'Union africaine (UA). Il engage les États membres à progresser en matière de gouvernance démocratique. Dans ce contexte, le projet encourage l'utilisation des technologies civiques pour améliorer la collaboration entre les citoyens et les décideurs politiques. Par le biais de subventions et de ressources techniques, il vient en soutien à des initiatives civiques, ciblant plus particulièrement celles menées par des groupes sous-représentés, dans 11 pays membres de l'UA (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Cap Vert, Éthiopie, Kenya, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie et Zambie), ainsi qu'au niveau régional et continental.

Centres de recherche, think tanks et universités incontournables

Aux côtés des ONG, le vaste champ de la recherche et des échanges universitaires participe de cet écosystème. Loin d'être des sphères distinctes, la circulation entre ces deux groupes est très fluide. Les chercheurs académiques, qu'ils soient rattachés à des universités ou des centres de recherche, participent très activement à la richesse du débat et au travail de plaidoyer pour les principes et méthodes de la démocratie délibérative.

Au Nord, comme dans les Suds, certains instituts de recherche sont particulièrement actifs dans ce domaine :

- **Allemagne** The Institute for Democracy and Participation Research, Université de Wuppertal
- **Australie** University of Canberra Centre for Deliberative Democracy and Global Governance
- **Brésil** Fundação Getúlio Vargas
- **Canada** The Simon Fraser University Morris J. Wosk Centre for Dialogue
- **Chili** Goblab de la Universidad Adolfo Ibáñez
- **Costa Rica** Laboratorio Colaborativo de Innovación Pública, université du Costa Rica
- **Espagne** La Cátedra de Participación e Innovación Democrática Universidad de Zaragoza
- **États-Unis**
 - Ash Center for Democratic Governance and Innovation, Université Harvard
 - GovLab, Université de New York
 - GovLab, Massachusetts Institute of Technology
 - The Hannah Arendt Center for Politics and Humanities, Bard College
 - Stanford University Deliberative Democracy Lab
 - Stanford Internet Observatory, Université Stanford
 - Great Cities Institute, University of Illinois Chicago
- **Finlande** Åbo Academi University Center of Excellence
- **France** Groupe d'intérêt scientifique Démocratie et Participation
- **Grande-Bretagne**
 - Oxford Internet Institute, Université Oxford
 - Institute for Innovation and Public Purpose, University College London
 - The University of Edinburgh Edinburgh Futures Institute
 - University of Southampton's Center for Democratic Futures
 - University of Westminster Centre for the Study of Democracy
- **Irlande** Dublin City University Institute for Future Media, Democracy and Society
- **Suède** Varieties of Democracy (V-Dem) hébergé par l'Université de Göteborg
- **Uruguay** Universidad de la República

[19] Voir : <https://epd.eu/>.

2. Une cartographie des innovations démocratiques

Cette partie analyse chaque famille d'innovation démocratique selon la même structure pour faciliter les références et la comparaison de l'historique de leur apparition, de leur impact, des différents acteurs impliqués et des pistes d'adaptation à de nouveaux contextes. La grille d'analyse retient 5 sections qui permettent de tirer des recommandations liminaires pour l'appui aux innovations démocratiques :

- Description et principes ;
- Cas d'étude ;
- Rôles des acteurs publics, privés et associatifs ;
- De l'incubation au passage à l'échelle ;
- Modalités de financement.

2.1 – De l'observation électorale innovante au contrôle citoyen de l'action publique

Il peut sembler contre-intuitif de débiter une cartographie des innovations démocratiques par une section sur les innovations en matière électorale. En effet, comme mentionné précédemment, l'innovation démocratique s'est d'abord manifestée comme une révolte contre la vision dominante, mais restrictive et corsetée, d'une démocratie essentiellement réduite à l'exercice du vote. En ce domaine, l'ouvrage de David Van Reybrouck *Contre les élections*^[20] a largement contribué à faire connaître la vague délibérative au grand public.

En réalité, s'il existe des innovations majeures en matière d'observation électorale, c'est bien parce que les défaillances, fragilités et limites de la démocratie au début du XXI^e siècle se manifestent avant tout dans son champ à la fois le plus visible et peut-être le moins démocratique : la compétition électorale organisée par des partis et financée – le plus souvent – par des fonds privés. Plus largement, certaines *civic tech* emblématiques sont nées d'une forme d'extension du domaine de l'observation électorale, bien au-delà du champ classique de l'examen du bon déroulement des procédures de vote. Les élections sont donc l'une des matrices principales de la première génération des innovations démocratiques. Si la tendance actuelle est davantage à l'exploration des formes du gouvernement ouvert, les innovations de suivi des élections ont créé certains des outils innovants les plus utilisés dans les domaines de la *civic tech* et du gouvernement ouvert.

2.1.1 – Description et principes

« À l'origine était l'observation électorale ». Rendue célèbre lors des élections de l'après-Apartheid en Afrique du Sud en 1994, l'observation électorale est le mode d'expression le plus simple du contrôle d'un moment central de la vie démocratique. Initialement confiée à une tierce partie, le plus souvent étrangère au pays et supposée impartiale, elle est devenue l'activité la plus répandue du contrôle citoyen national d'un scrutin électoral.

Observer l'ensemble du processus électoral

Il est désormais acquis que l'intégrité du processus électoral et la sincérité du vote se jouent beaucoup plus en amont, puis en aval des élections, que le jour même du scrutin. En effet, rares sont les pays dans lesquels la fraude électorale passe encore majoritairement par le bourrage des urnes. En matière d'intégrité procédurale du cycle électoral, les étapes de l'enregistrement des électeurs, de la production des listes

[20] Van Reybrouck, D.Avid. 2014. *Contre les élections*. Arles : Actes Sud.

électorales, du décompte des voix et de l'agrégation intermédiaire des résultats des centres de comptage sont les plus sensibles et peuvent donner lieu aux manipulations arithmétiques les plus discrètes et les plus décisives. En matière de sincérité du vote, les questions majeures portent sur la possibilité pour les candidats de se présenter devant les électeurs sans subir d'entrave majeure (inscription), le caractère équitable de la campagne électorale (financement et droit à mener campagne, absence de contraintes physiques et d'actes de violence), mais aussi la qualité du discours public (absence de discours d'exclusion ou d'intimidation).

Dans les années 2000, les organisations d'observateurs électoraux ont donc élargi leur champ d'observation et d'analyse à l'ensemble des opérations susceptibles d'entacher l'intégrité du processus, passant ainsi d'une « observation des élections » (c'est-à-dire des scrutins), à une « observation du cycle électoral » (de l'enregistrement des électeurs au jugement final du contentieux post-électoral).

L'observation des campagnes électorales sur les réseaux sociaux

Depuis le milieu des années 2000, une évolution technologique a accompagné et contribué à la prise de conscience du nécessaire élargissement du champ de l'observation électorale : la technologisation des opérations électorales, d'abord pour l'enregistrement des électeurs, puis, pour l'agrégation des résultats électoraux. Les organisations d'observation les mieux dotées – essentiellement l'Union Européenne, et les acteurs américains comme IFES, NDI et Carter Center – ont enrichi leurs méthodologies d'un volet « analyse des données ». Au milieu des années 2010, cette innovation est reprise dans d'autres pays, notamment la Tunisie, le Pakistan ou la Malaisie, où les milieux *hacker* se sont impliqués assez tôt dans l'observation électorale.

Ainsi, et souvent sans le savoir, l'observation électorale est devenue un secteur de la *civic tech*. D'une part, l'observation électorale a commencé à se faire par le biais de tablettes connectées et non plus par le remplissage de formulaires imprimés. D'autre part, l'usage de solutions *tech* pour le vote lui-même *via* l'introduction de « machines à voter » – au Brésil depuis 1996^[21] et plus récemment en RDC – a apporté son lot d'incertitudes et de polémiques, rendant notamment les contrôles plus difficiles^[22]. Face à ces nouveaux défis, l'application de l'intelligence artificielle peut faire émerger de nouvelles méthodes. Certains observateurs citoyens exploitent le *machine learning* pour interpréter des données massives et détecter les bureaux de vote dont les résultats semblent présenter des irrégularités.

Du fait de cette évolution, l'observation est passée d'une automatisation des transmissions de données électorales, à la constitution de bases de données à analyser comme telles. Au cours des années 2010, une autre révolution change la donne : le déplacement des campagnes électorales vers les nouveaux médias, c'est-à-dire, les réseaux sociaux (Twitter et Facebook essentiellement), puis vers les plateformes de messagerie privée (Whatsapp et Telegram). Jusqu'alors, l'observation des campagnes électorales se faisaient par l'observation des meetings, et surtout par le *monitoring* des temps de parole et des violations des règles de bonne conduite dans les médias (notamment par la méthodologie de l'Observatoire de Pavie en Italie^[23]). En 2015–2017, une innovation démocratique majeure a consisté à observer les médias en ligne et les réseaux sociaux, et/ou à constituer de vastes bases de données de messages postés en ligne et à les analyser de manière plus ou moins automatisée^[24]. Désormais, ces méthodologies constituent une activité stabilisée de l'observation électorale, dans laquelle les laboratoires de recherche universitaires, comme celui de la Fondation Getulio Vargas au Brésil, jouent un rôle majeur. Par leur caractère très

[21] Voir : <https://www.tse.jus.br/comunicacao/noticias/2014/Junho/conheca-a-historia-da-urna-eletronica-brasileira-que-completa-18-anos>.

[22] Voir : https://www.iri.org/wp-content/uploads/2022/01/cepps_drc_2018_electoral_preparation_assessment_06-01-18-french.pdf.

[23] Voir : <https://www.osservatorio.it/en/cours-de-formation-a-lintention-de-la-haica-tunisie/>.

[24] Cette innovation est décrite en détails dans la section 3.1.1. du Rapport 1 de l'étude.

technique et la possibilité d'automatiser l'échantillonnage et le traitement des données récoltées, elles s'éloignent de l'engagement citoyen direct qui caractérise l'observation électorale par la société civile.

Du « citoyen observateur » au « citoyen enquêteur » : observer l'après-élection et la mise en œuvre des promesses électorales

Alors qu'une part de l'observation électorale s'adapte et suit la migration des activités de campagne électorale vers les domaines virtuels, une autre poursuit le travail d'élargissement de l'observation des scrutins à celle du cycle électoral dans son ensemble. Le « citoyen observateur » des élections cède sa place au « citoyen enquêteur » de la qualité des services publics de base. À titre d'exemple, en Tunisie l'organisation d'observation des élections Mourakiboun a, dès 2017, réaffecté personnel et équipement. Les observateurs, munis de leurs GPS et tablettes d'observation, se sont alors réorientés vers un domaine non électoral, celui de l'inspection des dispensaires de santé, pour assurer notamment la continuité des activités de l'organisation.

Plusieurs des *civic tech* les plus anciennes et connues proposent aux citoyens de repérer, dans l'espace public, les défauts d'un service public donné et de transmettre ces informations grâce à leur téléphone mobile. *Fix My Street* et ses variantes locales^[25] permettent de répertorier les nids-de-poule et dépôts de détritiques et de les remonter vers les autorités municipales concernées. Avec le développement récent de la vérification par des observateurs et des analystes de « la bonne mise en œuvre des promesses électorales », les activités des « citoyens enquêteurs » relèvent d'une « *civic tech* de combat »^[26] dont les activités sont le versant revendicatif des innovations en matière de démocratie 2.0 et de gouvernement ouvert décrites ci-après.

2.1.2 – Cas d'étude : African Citizens Watch et le suivi des promesses de campagne dans trois pays d'Afrique australe

En 2018, date de la première élection présidentielle post-Mugabe, l'ONG zimbabwéenne SIVIO Institute lance l'outil en ligne ZIMAT (*Zimbabwe Manifesto Analysis Tool*). Cette initiative est assez proche de ce qui se fait depuis des années en matière de simplification et d'interprétation des programmes des candidats aux élections (comme Elyze en France^[27]). Dans un deuxième temps, après l'investiture du président Emmerson Mnangagwa, SIVIO déploie un outil plus original. Le Centre d'engagement civique de l'ONG lance, au bout de 100 jours de présidence, un « *tracker* de conversion des promesses électorales en actes » appelé zimcitizenswatch.org.

Il s'agit d'un outil de suivi en ligne de la mise en œuvre effective, non seulement, des promesses électorales, du discours d'inauguration du président Mnangagwa, mais aussi, d'autres documents publics de programmation. Le *tracker* est actualisé quotidiennement à partir d'articles de presse, de déclarations de titulaires de fonction et de rapports connexes qui traitent de la manière dont le gouvernement convertit les promesses en actions politiques. Les promesses sont classées selon leur avancement :

- Tenue : le travail a commencé mais les promesses n'ont pas été entièrement tenues ;
- Non commencée : rien n'a été fait pour convertir les promesses en actions politiques ;
- Modifiée : les promesses ont été modifiées ;
- Non tenue : le gouvernement est allé à l'encontre de ce qu'il s'était engagé à faire ;
- Mise en œuvre : il s'agit de promesses entièrement tenues.

[25] Comme "Winou Ettrottoir" en Tunisie, soutenu lors de la première itération du programme Connexions Citoyennes de CFI financé par l'AFD.

[26] Voir : <https://www.deciderensemble.com/articles/45292-entretien-perspectives-internationales-civictch4democracy>.

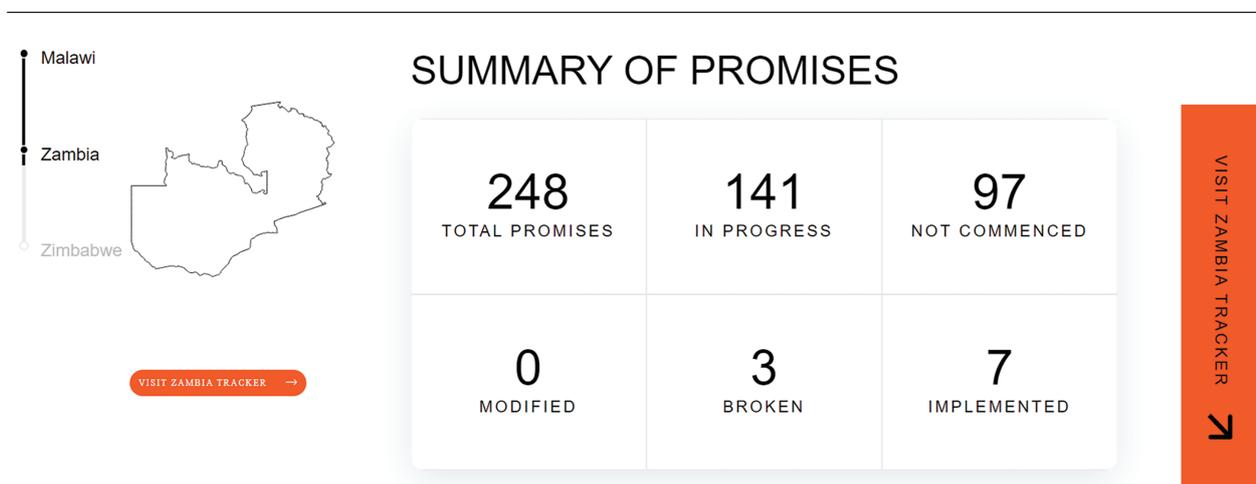
[27] Voir : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/elyze-l-appli-qui-fait-swiper-les-programmes-des-candidats-pour-savoir-avec-qui-tu-matches-4296080>.

Issu de l'analyse politique et économique d'un *think tank* citoyen, le suivi relève de l'interprétation des données rendues publiques par le gouvernement et croisées par les journalistes d'investigation, sur des promesses comme « Augmenter le financement des projets et programmes de développement national », « Mettre en œuvre des politiques de gestion frugale des dépenses publiques », ou encore « Lancer la réforme du système fiscal »^[28].

En 2022, SIVIO lance le projet Africa Citizens Watch. Il s'agit d'un élargissement géographique de Zim Citizens Watch, au-delà des frontières du Zimbabwe, en direction du Malawi et de la Zambie. Ces deux pays, dont la langue officielle est aussi l'anglais, disposent d'un cadre institutionnel comparable.

Le suivi est supposé contribuer à une meilleure responsabilisation du gouvernement et améliorer les bases de données afin de nourrir les campagnes de plaidoyer des OSC engagées pour une dépense publique plus transparente.

Illustration 1 - Synthèse des promesses - Zambie (au 1^{er} juin 2024)



À cette échelle, ces outils ne s'adressent plus aux citoyens, mais bien aux OSC, aux réseaux d'OSC et aux agences gouvernementales. En effet, ils leur fournissent des éléments statistiques qui contribuent à renforcer leur participation aux processus de politique publique et qui leur permettent d'offrir aux citoyens les moyens de mieux identifier leurs besoins et leurs priorités et de donner leur avis sur les performances du gouvernement.

2.1.3 – Rôles des acteurs publics, privés et associatifs

En Afrique australe, le mille-feuille d'organisations engagées dans le suivi des promesses politiques est un dispositif aussi complexe que le problème à résoudre : la conversion en actes bénéfiques au plus grand nombre des promesses électorales faites par l'élite portée au pouvoir par des élections. Ce dispositif se décline sur trois échelles spatiales : le niveau local, national et régional.

Au Malawi, l'organisation Legal Wallet intervient au niveau local avec son projet « Mphamvu ». Son action se concentre sur la collecte de témoignages citoyens, *via* une application en ligne ou par questionnaires, mais aussi et surtout, par un « contrat » avec un nombre important d'élus locaux, dont les informa-

[28] Voir : <https://www.zimcitizenswatch.org/>.

tions sont croisées avec celles des sites web de l'administration, notamment. Dans les zones rurales, la coopération avec les élus locaux permet une relation directe avec les citoyens. Souvent chefs traditionnels, ils introduisent Mphamvu au sein de la communauté. Dans de nombreux cas, ils encadrent l'enregistrement des citoyens sur la plateforme locale. Dans le même temps, Legal Wallet forme des « observateurs/analystes/formateurs » qui servent de fer de lance de cet effort de collecte et de vérification. Ainsi, Legal Wallet a détecté un probable détournement de fonds publics par un conseil municipal, à hauteur d'environ 600 000 dollars, en procédant, par ses observateurs, à divers recoupages des financements obtenus, de leur destination officielle (construction et réfection d'ouvrages publics), du statut juridique, ainsi que des montants publics des travaux (non-)engagés.

À une autre échelle, Zim Citizens Watch fonctionne davantage comme un centre de recherche et d'analyse économique et sociale, à la manière d'un *think tank*, dont les « citoyens engagés » sont le plus souvent des analystes dotés d'un haut niveau de formation. Par ailleurs, il noue des partenariats avec différents acteurs. Il échange et compare les données publiques disponibles avec plusieurs ministères. Avec des journalistes, il œuvre à rendre « publiables » certaines analyses, et enfin, travaille avec la société civile pour rendre toujours plus concrète et opérationnelle sa plateforme de collecte. À la différence de Mphamvu au Malawi, ce projet zimbabwéen s'appuie sur des OSC déjà constituées et forme leurs membres à devenir des « observateurs » actifs des dépenses engagées (ou non) par les pouvoirs publics sur la base des promesses formulées.

Enfin, à l'échelon régional, le jeune projet Africa Citizens Watch est déjà riche d'une forte collecte de « promesses électorales » et de données sur leur mise en œuvre. Dans le cadre du Charter Project conçu par la délégation de l'UE auprès de l'Union africaine, ce projet transnational bénéficie de financements européen et allemand et fédère des partenaires africains, comme Code for Africa ou Africivistes, et européens, comme EPD ou ECPDM^[29]. Ces organisations apportent un savoir-faire en matière de gouvernance ouverte et aident le projet à s'ancrer dans des partenariats avec les institutions-piliers de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA).

2.1.4 – De l'incubation au passage à l'échelle

Si ces exemples ne sont pas à l'origine des organisations d'observateurs électoraux, l'une d'entre elles (SIVIO) est un acteur phare de l'après-Mugabe au Zimbabwe. Elle s'est imposée comme une organisation qui a structuré le contenu des échanges au sein de la société civile avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2018.

Dans de nombreux pays, les organisations de défense des droits humains se sont constituées en plateforme d'observation des élections. Par la suite, elles ont postulé pour des programmes de renforcement de capacités formulés par les acteurs majeurs de l'assistance électorale internationale, le plus souvent financés par la Commission européenne et USAID (ou le *National Endowment for Democracy*).

C'est lors de l'incubation que peut germer la future transformation en organisation civique de redevabilité gouvernementale, par le croisement de données publiques et de données collectées par des observateurs/vérificateurs formés pour cela. L'incubation se fait le plus souvent peu avant une élection, selon la logique en dents de scie des financements internationaux massifs en amont de l'élection (lorsque celle-ci vient couronner une transition pacifique ou une sortie de conflit) suivie d'un retrait tout aussi massif. C'est pendant cette période que l'observation électorale « augmentée » par l'usage des technologies devient en réalité une *civic tech*, d'autant plus prometteuse qu'elle peut s'appuyer sur un réseau national d'observateurs volontaires fidélisables par de nouveaux projets hors élections.

[29] Voir : <https://ecdpm.org/>.

Le processus de passage à l'échelle se produit lorsque la plateforme d'associations parvient à surmonter le trou d'air financier de l'après-élection et à se constituer comme plateforme de plaidoyer sur la redevabilité publique « en temps normal » s'émancipant des financements « élections ». En Tunisie, les organisations Al Bawsala et ATIDE ont réussi à devenir des champions du plaidoyer juridique dont la compétence et la notoriété leur ont assuré un accès stable aux bailleurs internationaux.

Le soutien à des organisations de la société civile impliquées dans un examen critique des politiques publiques touche à un domaine plus sensible de la coopération internationale. Les financements mettent alors l'accent sur la dimension *civic tech* des projets, comme pour le African Union Civic Tech Fund financé par la coopération allemande (GIZ) et mis en œuvre par un consortium coordonné par European Partnership for Democracy, ou sur la dimension technologique, comme avec la mise en place de systèmes de traitement de données de suivi de la dépense publique calibrés pour des projets transnationaux.

2.1.5 – Modalités de financement

Au confluent entre financement de l'observation électorale et de l'audit citoyen des politiques et de la dépense publique, des organisations comme Democracy Reporting International (DRI), National Democratic Institute (NDI), Democracy International (DI), ont appuyé des organisations souhaitant « faire leur mue », comme iWatch en Tunisie au milieu des années 2010.

Lorsqu'elles se considèrent partie prenante d'une entreprise plus vaste liée à l'agenda transformateur du « gouvernement ouvert », ces organisations peuvent bénéficier de l'intérêt ponctuel d'un bailleur international. Ainsi, en 2017, la fondation publique néerlandaise HIVOS a financé en Amérique centrale des organisations spécialisées dans l'*open contracting*, c'est-à-dire le plaidoyer pour une transparence des contrats publics.

Encadré 7. Recommandations d'appui

Les innovateurs en matière de *civic tech* ont beaucoup à apprendre de la génération précédente. Les mécanismes d'octroi de subventions pour ces technologies civiques devraient inclure des dispositions pour le mentorat par des experts en technologies civiques qui peuvent guider les bénéficiaires dans leur cheminement vers une solide théorie du changement, des indicateurs et une évaluation interne des progrès.

Il peut s'agir d'organisations d'observation électorale, ou de *monitoring* participatif sur d'autres thèmes, comme par exemple le projet Eye on Cuba^[30], soutenu par l'ONG tchèque People in Need et financé par la Commission européenne. Les initiatives de *civic tech* qui ont résisté à l'épreuve du temps méritent d'être soutenues. Dans de nombreux pays, il existe une poignée d'initiatives solides qui ont su montrer leur capacité à monter un large front d'observateurs en un temps record, juste avant des élections : ces organisations présentent de bien meilleures garanties que 90 % des *civic tech* récentes reposant parfois sur une « fausse bonne idée » en l'absence de connaissance de l'écosystème.

[30] Voir : <https://www.eyecubacuba.org/en>.

2.2 – Dialogue multi-acteurs et renforcement de la société civile

Compte tenu du lien direct entre démocratie et espace civique, tout effort de renforcement de ce dernier est susceptible d'influencer positivement ou négativement la qualité de la démocratie. À travers le monde, les OSC sont confrontées à des tensions et à un rétrécissement de l'espace civique. La théorie des systèmes s'impose donc comme l'approche la plus cohérente pour aligner les différentes stratégies des acteurs individuels. Elle permet de minorer les risques de contrecoups ou réactions défavorables qui ne font que creuser des lignes de fracture déjà existantes.

Afin d'éviter de polariser davantage ou de contribuer à l'approche cloisonnée de certains acteurs, il est essentiel d'ouvrir des espaces de dialogue et créer un langage commun propice à la collaboration. Pour que ce dialogue multi-acteurs soit pertinent et constructif, il doit porter sur les politiques publiques. En effet, à l'interface entre les sphères politique et technique, elles jouent un rôle structurant dans le débat public. Le dialogue politique ouvert, inclusif et participatif est une pratique fondamentale pour étendre et protéger l'espace civique et ainsi promouvoir la résilience de la société civile.

2.2.1 – Description et principes

L'espace civique voit cohabiter trois acteurs clés, dont la vision des enjeux publics est susceptible de diverger : les autorités publiques, le secteur privé et le milieu associatif, principal bénéficiaire des stratégies de soutien à la résilience de la société civile. Grâce au dialogue multi-acteurs, ils peuvent parvenir à un certain consensus sur les priorités politiques et converger sur une même stratégie.

Ce n'est pas un hasard si le dialogue multi-acteurs est devenu l'un des outils clés pour promouvoir l'Agenda 2030 et faciliter la progression des Objectifs de développement durable (ODD). D'autres processus, tels que le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO), suivent également cette approche et se concentrent sur les politiques de transparence et d'accès à l'information dans les pays concernés. La méthodologie INSPIRED^[31], développée par European Partnership for Democracy (EPD) est aujourd'hui mise en œuvre dans 17 pays. Dans le cadre d'un travail d'ampleur sur des politiques publiques, elle promeut un modèle de dialogue structuré entre les acteurs publics et ceux issus du milieu associatif. La société civile y tient un rôle essentiel, notamment sur les problématiques liées à l'éducation, la santé, ou encore sur les questions de genre.

Les bailleurs de fonds comme l'AFD ou la Commission européenne ont une position avantageuse pour soutenir cette méthode de dialogue puisqu'elle est déjà appliquée dans le cadre de leur coopération, notamment au sein de la coopération autour de l'appui budgétaire. Bien que ces dialogues soient souvent menés de manière bilatérale avec un homologue gouvernemental, ils s'étendent de plus en plus à la société civile, à d'autres acteurs au sein de l'administration et au secteur privé. La réticence initiale des gouvernements à inclure ces autres acteurs dans leur prise de décision peut être surmontée par l'incitation d'un soutien budgétaire ou d'un crédit.

Finalement, l'implication de différentes parties prenantes avec leurs intérêts, agendas et mandats institutionnels respectifs, entraîne une diversité d'opinions et de points de vue que les autres parties prenantes apprennent à considérer comme légitimes. Cette dynamique de reconnaissance mutuelle donne lieu à un processus multi-acteurs qui analyse le système dans son ensemble plutôt que de rester concentré sur les capacités individuelles de chacun.

[31] Voir : <https://inspired.epd.eu/>.

Les méthodes de soutien de la société civile permettent de combattre une polarisation identitaire par le biais du dialogue, qui promeut la compréhension mutuelle et la reconnaissance des différences (d'intérêts, de valeurs ou de points de vue) comme partie intégrante du processus démocratique (et fondement du pluralisme politique). À cet égard, le dialogue multi-acteurs sur les politiques publiques peut aussi agir comme antidote contre l'illibéralisme démocratique qui limite la redevabilité des acteurs étatiques aux élections, ouvrant ainsi le processus de prise de décision à d'autres parties prenantes porteuses d'intérêts légitimes. Ainsi, ce type de dialogue offre une opportunité aux partis politiques – considérés eux aussi comme parties prenantes – de sortir de leurs positionnements électoralistes pour s'engager dans des processus multi-acteurs.

2.2.2 – Cas d'étude : l'Association cap-verdienne de lutte contre les violences basées sur le genre et la méthodologie INSPIRED

En 2011, l'Assemblée nationale du Cap Vert adopte une loi progressiste contre les violences basées sur le genre (VBG). Elle vise à protéger les victimes par la coordination et la division du travail entre les institutions compétentes à l'échelle des neuf îles de l'archipel. La mise en œuvre est confiée à l'Institut cap-verdien pour l'égalité et l'équité de genre (ICIEG), en charge de la coordination de Rede Sol, un réseau interinstitutionnel nouvellement instauré et dédié à la prise en charge des victimes de VBG. Cette loi est alors célébrée comme un texte législatif novateur qui mettrait fin, ou du moins réduirait, le fléau des VBG.

Cependant, ce cadre de coordination établi par la loi rencontre rapidement des difficultés en raison du peu de ressources allouées à la lutte contre la VBG. Par ailleurs, l'ICIEG peine à garantir une coordination efficace entre les ministères et les institutions de rang supérieur qui ont un plus fort degré d'influence (comme les ministères de l'Intérieur, de l'Éducation, de la Justice, ou de la Santé). La conséquence de cette nouvelle configuration institutionnelle est le détachement progressif des institutions concernées, accentué par l'absence de retours d'expérience dû au manque de statistiques fiables et d'informations actualisées.

Dix ans plus tard, l'Association cap-verdienne de lutte contre les violences basées sur le genre (ACLVBG)^[32], l'une des plus actives en matière de protection et d'appui aux victimes de violence, lance un processus d'évaluation participative de la loi. Elle réactive donc ses contacts dans les îles de l'archipel pour mettre en place un réseau de surveillance. Cette implantation nationale lui permet d'observer la réalité sur le terrain et de vérifier si les institutions publiques remplissent les fonctions que leur assigne la loi. Elle ne peut alors que constater que de nombreuses victimes restent sans défense ni assistance.

Cette évaluation aboutit à l'ouverture d'un dialogue impliquant toutes les institutions concernées, et qui vise à analyser la politique publique en question et à étudier en profondeur les mécanismes de mise en œuvre. En suivant une approche délibérative, les parties concernées ont pu partager des informations, analyser les informations disponibles, collecter de nouvelles données, et ainsi identifier les nœuds critiques et les goulots d'étranglement du projet législatif. Après un an et demi de travail collaboratif, le réseau a monté un mécanisme de suivi de la loi à l'échelle nationale, le premier à couvrir toutes les îles, sur la base d'une feuille de route composée d'actions concrètes pour la mise en œuvre de la loi.

Il est important de noter que le travail de la société civile n'a pas été réalisé de manière isolée, mais en coordination avec les autorités et les services publics concernés (ministères, police, écoles ou centres de santé) et en impliquant d'autres acteurs tels qu'un groupe de femmes parlementaires ou des journalistes sensibilisés sur le sujet (la plupart étaient des femmes). Grâce au dialogue, il a été possible de tisser

[32] Voir : <http://aclcvbg.org/cv/#/>.

un réseau de gouvernance multi-acteurs et multi-niveaux guidé par des priorités convenues collectivement et avec une division des tâches beaucoup plus claire.

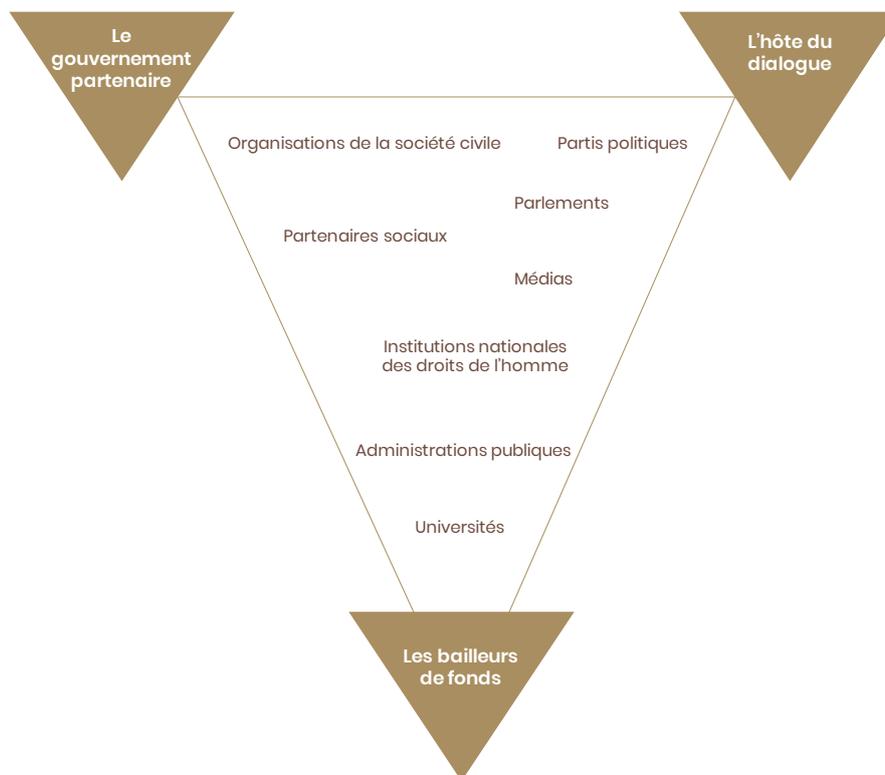
2.2.3 – Rôles des acteurs publics, privés et associatifs

La méthode INSPIRED est intrinsèquement liée au rôle de ses acteurs. Sa présentation sur la page officielle de la méthodologie indique ainsi :

« L’approche INSPIRED repose sur l’hypothèse que la réforme des politiques publiques est un effort collectif et que ses chances de succès dépendent de l’implication des acteurs clés à différents moments du processus. Si le gouvernement partenaire reste le responsable ultime des politiques publiques, d’autres acteurs nationaux jouent un rôle crucial dans leur mise en œuvre et doivent être impliqués dans les autres étapes du cycle politique.

Les bailleurs de fonds peuvent mobiliser leurs moyens pour que la réforme des politiques soit plus inclusive et participative. À cette fin, dans un souci d’appropriation, ils doivent s’appuyer sur un hôte de dialogue local capable de réunir les parties prenantes de tout l’éventail politique et de faciliter leurs délibérations en recourant à des techniques de renforcement de la confiance. »^[33]

Illustration 2 - Quels sont les acteurs impliqués ?



Source : modifié d'après INSPIRED. s. d. « Quels sont les acteurs impliqués ». <https://inspired.epd.eu/v/francais/guide/qui-est-implique>.

[33] Voir : <https://inspired.epd.eu/>.

2.2.4 – De l’incubation au passage à l’échelle

L’initiation d’un processus de dialogue multi-acteurs sur les politiques publiques est normalement lancée par un ou plusieurs acteurs associatifs sous la forme d’une coalition ou d’une plateforme d’action. L’incubation constitue une première étape de son expérimentation dans un territoire donné. Un ou plusieurs bailleurs de fonds actifs, spécialisés dans le domaine politique en question, sont impliqués, incitant ainsi le gouvernement partenaire à ouvrir ses procédures décisionnelles et à prendre part activement au dialogue.

D’autres acteurs peuvent être invités en fonction des besoins, notamment des experts contribuant à établir une base de connaissances solide pour encadrer les débats. Au fur et à mesure que le réseau de politiques publiques se développe, le bailleur et le facilitateur identifient et adressent les besoins des parties en termes de ressources pour assurer qu’elles sont en condition d’honorer leurs engagements et de mener les tâches qui leur sont assignées en fonction de la répartition du travail convenue. Finalement, après des mois de travail, les parties prenantes peuvent institutionnaliser leur coopération sous la forme d’un mécanisme ouvert de suivi de la politique publique.

Le passage à l’échelle d’un dialogue multi-acteurs est la création d’une méthode répliquable et ouverte, comme la méthode INSPIRED qui, après adaptation aux spécificités de chaque écosystème, est appliquée maintenant dans plusieurs territoires. Une méthode répliquable est idéale en ce qu’elle permet d’économiser les ressources et le temps généralement nécessaires à l’acclimatation d’une méthode à de nouveaux contextes.

2.2.5 – Modalités de financement

Bien qu’une part importante des ressources nécessaires pour mener à bien le processus de dialogue provienne des parties prenantes, le bailleur joue un rôle de catalyseur grâce à son portefeuille déjà existant de projets avec le pays partenaire. L’une des principales motivations pour garantir l’implication du gouvernement est de conditionner une aide budgétaire à la mise en place de mécanismes participatifs tels que celui décrit ici. Cependant, le dialogue peut aussi aider à identifier les besoins des différents acteurs et à concevoir des programmes de renforcement adaptés à leurs rôles respectifs dans la politique publique, dans une approche systémique pour laquelle chaque partie s’intègre dans un ensemble cohérent et coordonné.

Encadré 8. Recommandations d’appui

Concevoir l’espace civique et la résilience de la société civile comme des questions inséparables des affaires publiques et, de ce fait, du rôle de l’État et des autorités publiques, est le point de départ du soutien à ce type d’innovations démocratiques.

Lorsque les politiques publiques sont appuyées financièrement par des bailleurs comme l’AFD, favoriser le dialogue multi-acteurs permet de promouvoir l’inclusion de la société civile dans la formulation, la mise en œuvre et l’évaluation de ces politiques publiques.

De plus, aborder les affaires (et politiques) publiques d’un point de vue systémique permet de prendre en compte les liens d’interdépendance entre les acteurs clés du secteur concerné. Le dialogue multi-acteurs devient ainsi un mécanisme de partage de connaissances et de ressources, mais aussi, d’identification des besoins des acteurs clés (financement et ressources) en fonction du rôle qu’ils sont amenés à jouer dans la politique publique.

2.3 – La sauvegarde des droits humains numériques et la protection de l'espace civique en ligne

Ce type d'innovations démocratiques voit le jour en réaction aux différentes menaces qui pèsent sur l'espace civique numérique :

- espionnage en ligne ;
- perturbations des espaces numériques en tant qu'espace d'échanges et d'expression libre ;
- mécanismes de désinformation et menaces sur le dialogue public.

Elles visent à réduire les coûts de la participation numérique pour les citoyens et à répondre aux menaces de gouvernements et entreprises portant régulièrement atteinte à la liberté d'expression, au droit à la vie privée et au droit d'accès à l'information en ligne.

À titre d'exemple, en septembre 2022, le directeur d'une agence gouvernementale iranienne chargée de faire respecter la loi sur la moralité a déclaré que des algorithmes de reconnaissance faciale seraient utilisés « pour identifier les mouvements inappropriés et inhabituels », notamment « le non-respect des lois sur le hijab »^[34]. Cet exemple n'est pas un usage isolé d'une technologie à des fins totalitaires, mais un aperçu d'un ensemble de risques au croisement de la technologie et de la démocratie.

D'un autre côté, la « sauvegarde des droits humains numériques » inclut les innovations démocratiques que l'on peut qualifier de « positives » et qui s'organisent pour un Internet non discriminant et sûr pour tous : programmes et innovations cyber-féministes (comme les programmes *open data* sur les violences sexistes en ligne), efforts de décolonisation (*Whose Knowledge* par exemple), etc.

2.3.1 – Description et principes

Un Internet libre et sûr

Les droits numériques sont des droits humains, qui concernent plusieurs libertés fondamentales (liberté d'expression, non-discrimination, protection des données personnelles, droit à l'oubli, propriété intellectuelle, ou encore droit à l'information). Ils peuvent faire face à des risques liés à des gouvernements anti-démocratiques, des tensions géopolitiques ou encore des situations d'état d'urgence liées aux risques terroristes. En effet, certains États invoquent des questions de sécurité pour justifier des actions de perturbation ou d'espionnage en ligne.

Dans ce contexte, des innovations s'organisent et proposent des méthodes et logiciels permettant de mesurer l'ampleur de ces risques, de se protéger face aux actions de perturbation d'Internet et d'abus des données personnelles, ou d'outiller les sociétés civiles face à ces risques.

Entre autres innovateurs, NetBlocks® (voir 2.3.2.) mesure les coûts économiques des perturbations d'Internet et Cyrilla.org compile une base de données très complète des instruments juridiques internationaux de protection des droits numériques dans le monde. D'autres acteurs, comme Access Now, proposent une assistance gratuite pour protéger les communications, sécuriser les comptes en ligne et les informations sensibles des OSC, journalistes et activistes lorsqu'ils sont pris pour cible en raison de leur travail ou de leur militantisme. Ils aident également les activistes bloqués en dehors de leur site principal de communication ou d'information, comme ce fut le cas de journalistes en Arménie qui n'avaient plus accès à leur

[34] Voir : <https://www.wired.com/story/iran-says-face-recognition-will-id-women-breaking-hijab-laws/>.

compte Twitter. D'autres encore se focalisent sur la protection des données personnelles. Par exemple, en Amérique latine, Derechos Digitales publie des rapports (« ¿Quién defiende tus datos? ») sur la protection des données des clients d'entreprises qui connaissent des abus de la part des autorités publiques ou des entreprises.

Certaines innovations, dont les mouvements pour un logiciel libre et de la connaissance ouverte, s'inspirent des pionniers d'Internet et de l'ambition qu'ils avaient : créer un réseau de réseaux permettant de communiquer entre eux, à savoir un Internet mondial et ouvert. Respecter cette ambition est au cœur des priorités 2023 de l'Internet Society, par exemple : protéger Internet de l'éclatement en réseaux isolés qui pourraient ne pas être en mesure de s'interconnecter ou d'inter-opérer efficacement.

Un Internet pour tous et non discriminant

La sauvegarde des droits humains numériques comprend également les combats pour un « Internet sûr et non discriminant ». Des acteurs comme Paula Forteza, ancienne députée des Français de l'étranger et mandatée par le gouvernement pour l'écriture des rapports sur l'*open data* et le quantique en France, défend un cyber-féminisme. C'est également le cas de la communauté MetaDecidim. Ce combat pour un Internet sûr, non discriminant, et qui donne du pouvoir d'agir aux femmes se conçoit non seulement dans l'ingénierie des technologies, mais aussi dans les dimensions comportementales et culturelles des espaces numériques. Un espace numérique respectueux, ouvert et attentif à l'autre, sera aussi un espace d'entraide, où tout est transparent, auditable, et non hiérarchique/centralisé.

En Amérique latine, le rapport *Hacia un marco feminista para el desarrollo de IA: de los principios a la práctica*, publié par Derechos Digitales, traite des relations de pouvoir ancrées dans le domaine de l'IA et propose une analyse interprétative des expériences quotidiennes de sept femmes travaillant dans le domaine de l'IA ou de la science des données dans la région. Au Kenya, KICTANet, avec le soutien de la GIZ, met en œuvre le projet « Renforcer la sécurité des femmes en ligne ». Ce projet se concentre sur les préoccupations des femmes en matière de protection des données et de la vie privée et sur le développement du cinquième module du *Digital Enquirer Kit* sur la violence sexiste en ligne. En Asie du Sud-Est, Sinar Project a lancé, en collaboration avec des partenaires de recherche locaux, l'Open Observatory of Network Interference (OONI). Ensemble, ils organisent des ateliers régionaux d'information sur la disponibilité, la fiabilité et la sécurité de l'Internet en Asie-Pacifique.

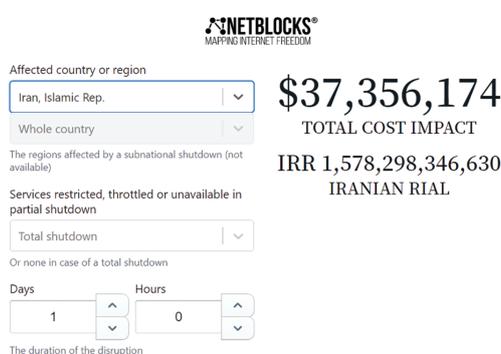
Enfin, certaines initiatives luttent contre le cyber-harcèlement et les relations de domination qui s'exercent sur Internet. Au Nord comme au Sud, elles portent une attention croissante aux dynamiques de pouvoir en jeu, notamment par rapport aux profils des publics qui gouvernent et dominent les espaces numériques. Or, il apparaît que la culture occidentale est largement prédominante dans les espaces numériques, notamment dans leur contenu. Selon Anasuya Sengupta, fondatrice de l'association Whose Knowledge et membre du board de la fondation Wikimedia, les infrastructures numériques sont créées par des publics peu représentatifs des pays du Sud. La plupart des contenus en ligne, notamment les journaux académiques, sont en anglais. Le russe occupe la deuxième position. De fait, la plupart des utilisateurs se connectent et interagissent en anglais^[35]. Dans ce contexte, l'association Whose Knowledge lutte pour la décolonisation des infrastructures numériques et de l'information en ligne.

[35] Voir : <https://open.spotify.com/show/1Cf4HJkv3M3SYanO8IEEt>.

2.3.2 – Cas d'étude : NetBlocks Cost of Shutdown Tool™ (COST)

En décembre 2018, NetBlocks® lance, en partenariat avec The Internet Society, le NetBlocks Cost of Shutdown Tool™ (COST). Il s'agit d'un service en ligne axé sur les données permettant à quiconque – journalistes, chercheurs, défenseurs, décideurs politiques, entreprises et autres – de produire rapidement et facilement des estimations approximatives du coût économique des perturbations de l'Internet. Sur la base de méthodologies ouvertes, telles que celles de la Brookings Institution et du CIPESA^[36], et en utilisant des indicateurs de la Banque mondiale, de l'UIT, d'Eurostat et du recensement américain, cet outil estime le montant des pertes de revenu liées à une panne de données mobiles ou à une restriction d'application. L'ONG l'utilise comme un moyen de protection face aux gouvernements et entreprises technologiques qui menacent la liberté d'Internet.

Illustration 3 – NetBlocks Cost of Shutdown Tool™



Source : <https://netblocks.org/cost/>. © 2017-2021 Alp Toker, 2021-2023 Netblocks Ltd.

C'est en Afrique subsaharienne que la méthodologie CIPESA a été testée pour la première fois. Entre 2015 et 2018, des perturbations de l'Internet à l'initiative de l'État ont été enregistrées dans 12 pays de la région. Leur impact économique a été estimé à 237 millions de dollars USD^[37]. Par la suite, l'outil COST a été employé dans plusieurs autres régions du monde. Selon ses estimations, les pertes liées à la coupure d'Internet pendant des manifestations de 2022 au Sri Lanka s'élèveraient à 30 millions de dollars USD.

2.3.3 – Rôles des acteurs publics, privés et associatifs

Généralement, les innovations liées à la sauvegarde des droits humains numériques dans les pays du Sud sont conçues et portées par des associations ou des instituts de recherche. La plupart d'entre elles protègent l'accès à l'information, la vie privée et la liberté d'expression vis-à-vis d'une perturbation ou d'un espionnage provoqués par un gouvernement autoritaire. Souvent, elles bénéficient du soutien d'organismes internationaux, voire de grandes fondations spécialisées (comme Luminata ou Open Society Foundations) qui jouent un rôle fondamental dans le plaidoyer lié aux innovations pour la sauvegarde des droits humains numériques et la protection des espaces civiques en ligne.

L'implication des gouvernements nationaux et locaux dans le combat pour un Internet libre est plus complexe. Leurs relations économiques avec les grandes plateformes privées empêchent une stratégie claire et ambitieuse pour contrer les problèmes qu'elles génèrent du point de vue de la protection de la vie privée. D'un autre côté, dans les pays du Sud (et au Nord dans une certaine mesure), les gouvernements sont également à l'origine d'une grande partie de ces violations.

[36] Voir : <https://netblocks.org/news/netblocks-isoc-launch-cost-tool-4JBQPMaO>.

[37] Voir : <https://cipesa.org/2017/09/economic-impact-of-internet-disruptions-in-sub-saharan-africa/>.

Pour sa part, COST est un projet international, dans lequel interviennent différentes parties prenantes des quatre coins du monde :

- l'Internet Society, une organisation mondiale à but non lucratif qui combat pour un Internet ouvert, connecté au monde entier, sécurisé et digne de confiance ;
- la Brookings Institution, une organisation de politique publique à but non lucratif basée à Washington DC, qui a pour mission de mener des recherches approfondies pour résoudre les problèmes auxquels la société est confrontée aux niveaux local, national et mondial ;
- la Collaboration on International Policy in East and Southern Africa (CIPESA), l'un des deux centres créés dans le cadre de l'initiative CATIA (Catalysing Access to Information and Communications Technologies in Africa), financée par le ministère britannique du Développement international (DfID). Elle se concentre sur la prise de décision qui facilite l'utilisation des TIC à l'appui du développement et de la réduction de la pauvreté.

2.3.4 – De l'incubation au passage à l'échelle

COST, l'innovation développée par NetBlocks®, s'est d'abord focalisée sur une région, avant de s'étendre au niveau mondial. Contrairement à d'autres innovations démocratiques, elle repose sur des méthodologies – CIPESA et Brookings – qui s'adaptent déjà, dans leur conception, à tous les contextes locaux. COST se base sur des ensembles de données spécialisées, de modèles économiques et des devises qui rendent ses évaluations pertinentes pour toutes les communautés locales.

D'autres solutions requièrent une approche « sur-mesure ». Dans ce cas, des outils et des méthodes sont nécessaires pour qu'elles puissent passer à l'échelle et s'appliquer à de nouveaux territoires. Il peut s'agir d'une méthode d'adaptation aux nouveaux contextes locaux pour repérer les infractions des droits humains numériques ou d'une méthode d'accompagnement des nouvelles parties prenantes. Il existe également un grand nombre d'initiatives focalisées sur le renforcement des capacités des acteurs dans l'espace civique numérique : sécurité en ligne (cf. journalistes), partage de logiciels ouverts, etc.

2.3.5 – Modalités de financement

Les innovations démocratiques liées à la sauvegarde des droits humains numériques sont souvent financées par des associations, soit par leurs fonds propres, soit par les fonds reçus de fondations avec qui elles collaborent. Elles peuvent également être financées par des bourses de recherche dans le cadre des activités d'un *think tank* ou d'un institut de recherche spécialisé.

Encadré 9. Recommandations d'appui

L'augmentation des menaces pesant sur la vie privée en ligne a contribué au rétrécissement de l'espace numérique et a rendu les coûts de la participation numérique plus élevés pour les citoyens. Un espace numérique dans lequel le respect de la vie privée est remis en cause, le cyber-harcèlement et la désinformation se propagent, est un espace numérique qui ne permet pas la libre expression et l'accès à un cadre informationnel sûr, deux conditions nécessaires au débat démocratique.

Soutenir les espaces civiques numériques contribue ainsi à expliciter cette relation peu connue du grand public entre les violations et leurs impacts sur la relation de confiance aux espaces de dialogue : plus ces espaces rétrécissent, moins les citoyens auront confiance dans le modèle démocratique, impuissant face aux mouvements anti-démocratiques dont la marge de manœuvre en ligne est immense. Dans les régions où les espaces civiques sont les plus menacés, les activistes ont besoin du levier que constitue l'appui de bailleurs internationaux pour rendre leur combat plus visible.

2.4 – Les outils de la « gouvernance ouverte »

Les outils de la « gouvernance ouverte » permettent à la société civile, aux citoyens et à d'autres acteurs de participer directement à la conception des politiques publiques. Parmi ces outils, les forums organisés dans le cadre du programme Partenariat pour un gouvernement ouvert font figure de modèle. Le secrétariat du PGO a mis à disposition des pays membres un manuel et des instructions, qui posent le cadre du dialogue entre société civile et instances gouvernementales, et l'équipe « support pays » transmet des retours réguliers. Il est fondé sur le principe selon lequel les autorités répondent aux demandes formulées par la population ou la société civile organisée – souvent à travers des plateformes participatives. En contrepartie, la population ou ses représentants s'engagent dans le processus de co-construction des politiques publiques décrit dans le manuel du PGO^[38].

2.4.1 – Description et principes

Dans de nombreux pays, la question de la réponse du gouvernement aux demandes des citoyens et de la société civile est loin d'être réglée. Beth Noveck souligne que « nous avons conçu des technologies civiques mal adaptées à la production d'impacts parce que nous avons mesuré l'adoption par les citoyens sans tenir compte de la réponse institutionnelle »^[39]. Dans leur ouvrage *Civic Tech in the Global South*, Tiago Peixoto et Micah Sifry, quant à eux, évoquent la « *government responsiveness* »^[40], c'est-à-dire l'incitation des gouvernements à répondre aux demandes formulées par les mouvements citoyens.

Le PGO suit l'évolution culturelle qui veut que tout citoyen/groupe de citoyens puisse contribuer à la conception des politiques publiques. En effet, l'innovation « gouvernement ouvert » est le fruit d'un long travail de plaidoyer mené par de nombreux acteurs : organisations de la société civile, institutions de recherche et d'enseignement, acteurs de l'économie sociale et solidaire. Longtemps, ils ont cherché à corriger les politiques publiques défailtantes ou absentes, ont produit des méthodologies innovantes d'engagement collectif et de plaidoyer auprès des autorités publiques, et se sont, de longue date, engagés à prendre toute leur part dans le pilotage du navire. Dans certains cas, rares mais emblématiques, les organisations de la société civile parviennent à se comporter « comme des gouvernements » et à montrer qu'elles « peuvent faire la même chose en mieux ».

À Taiwan, lors du Mouvement des tournesols en 2014, une coalition d'associations a occupé le Parlement national pour s'opposer à un projet d'accord commercial avec la Chine continentale jugé inéquitable et dangereux pour la souveraineté de l'île. Regroupés sous le nom gØv (gov zéro), les activistes sont à l'initiative d'une page web destinée à expliquer les conséquences pratiques de l'accord commercial : avec de simples données ouvertes, ils ont créé des outils interactifs permettant à chaque propriétaire de petite entreprise de recevoir un rapport comptable personnalisé détaillant l'impact de l'accord sur son bilan. Ils ont aussi créé des versions alternatives crédibles de sites web gouvernementaux sur lesquels ils publiaient des données dans des formats permettant aux citoyens de mieux comprendre la portée de l'accord, jusqu'ici sous-estimée. Par leur capacité à faire plier le gouvernement en place, puis à être intégrés au sein du gouvernement suivant, les innovateurs de gØv ont gagné leur place à la table du gouvernement (ouvert) par leur compétence et de leur utilité.

[38] Voir : https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2020/02/OGP_Handbook-Rules-and-Guidance_FR_20200313.pdf.

[39] Peixoto, Tiago et Micah Sifry (dir.). 2017. *Civic Tech in the Global South: Assessing Technology for the Public Good*. Washington : World Bank, Personal Democracy Press. <https://hdl.handle.net/10986/27947>.

[40] *Ibid.*

2.4.2 – Cas d'étude : la Commission spéciale sur le modèle de développement au Maroc

Dans le cas d'étude proposé ici, le mouvement de balancier est inverse. Face à l'impasse d'une croissance économique incapable de réduire les inégalités^[41], le gouvernement marocain a lancé un processus de consultation en vue de « renouveler le pacte national »^[42] et a mis en place, en novembre 2019, la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), chargée de « dresser un état des lieux de la situation de développement du Royaume et de tracer les contours d'un Nouveau modèle de développement » face aux deux maux que sont « le caractère peu inclusif du modèle actuel, matérialisé par le creusement des inégalités et les risques de déclassement social pour la classe moyenne ; et par la perte de confiance dans l'action publique, sur fond de détérioration de la qualité des services publics et de manque d'éthique et de probité des gestionnaires de la chose publique »^[43].

« Pour définir sa méthodologie, la CSMD s'est appuyée sur plusieurs engagements. Le premier était d'étudier l'ensemble des préoccupations du public. Le « développement national » pouvait toucher à des sujets aussi divers que l'infrastructure rurale, la politique monétaire, etc. Les engagements de franchise et d'inclusion étaient tout aussi importants »^[44], une liberté de parole très grande, et la possibilité de s'exprimer donnée à tout Marocain souhaitant participer. Les consultations se sont déroulées en trois phases :

- Définition de l'agenda pour diagnostiquer les forces et faiblesses du modèle actuel de développement du Maroc et identifier les préoccupations du public pour le nouveau modèle ;
- Co-construction des leviers de changement au sein de laquelle les citoyens et les organisations étaient invités à faire des propositions concrètes ;
- Phase finale, au cours de laquelle les membres de la CSMD ont synthétisé les contributions du public, délibéré et rédigé leur rapport final^[45].

Conseillée notamment par l'université Mohamed VI Polytechnique (UM6P), la CSMD a adopté une approche hybride multi-acteurs/participative, complétée par une délibération interne, et a cherché un équilibre entre l'échange direct avec diverses sources d'expertise, la prise en compte des contributions des citoyens et des organisations, et la formulation de ses propres idées en tant que commission d'experts sectoriels marocains. La CSMD a ainsi organisé en 12 mois de mandat :

- 70 auditions avec les partis politiques, les syndicats, les associations professionnelles, les ONG et les acteurs gouvernementaux nationaux et régionaux, des recteurs d'université à travers le pays, etc., ainsi que des 113 ateliers avec des experts ;
- 5 rencontres citoyennes dans toutes les régions du Maroc (30 à 60 participants sélectionnés par appel à candidature, puis par critères représentatifs de la population locale) ;
- Des séances d'écoutes citoyennes avec des associations locales ;
- Une plateforme en ligne, CSMD.ma, comprenant un questionnaire citoyen sur les priorités du modèle de développement, un espace pour des contributions ouvertes et des informations sur la CSMD, qui a réuni 50 000 visiteurs uniques ;
- 30 visites de terrain dans les 12 régions du pays, ciblant les populations les plus éloignées par un mélange de visites guidées, tables rondes et ateliers ;
- Des appels à contributions auprès des populations les moins susceptibles de le faire avec le soutien actif de partenaires institutionnels ;

[41] Voir : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/13/au-maroc-le-capitalisme-de-rente-joue-contre-l-emergence_6157791_3212.html.

[42] Royaume du Maroc. 2021. *Le Nouveau Modèle de Développement. Libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous*. Rapport général. Commission spéciale sur le modèle de développement. https://csmd.ma/documents/Rapport_General.pdf, p. 13.

[43] *Ibid.*, 24

[44] Paulson, Lex. 2021. "A Moroccan Model of Collective Intelligence: The Commission Spéciale sur le Modèle de Développement (CSMD) - Evaluation Report". *Policy Paper* Décembre. https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2022-01/PP_23-21_Paulson_Optimise%CC%81.pdf, p. 25.

[45] *Ibid.*, 26

- Des contributions écrites libres de tout citoyen ou organisation, transmises par courrier aux bureaux de la CSMD et par le biais d'une adresse e-mail dédiée.

Au total, la CSMD a reçu plus de 10 000 pages de contributions de la part de 6 600 personnes et 165 organisations. Par ses activités de consultation, elle a interagi directement avec 9 700 personnes. La campagne lancée sur les réseaux sociaux aurait touché 3,2 millions de citoyens. Enfin, elle a présenté les résultats de ses travaux sous la forme d'un Rapport général sur le Nouveau modèle de développement, en avril 2021^[46].

2.4.3 – Rôles des acteurs publics, privés et associatifs

Ce cas représente un processus atypique. Il rappelle l'importance des contextes locaux dans l'inventaire de bonnes pratiques, éventuellement répliquables. La prise en charge par le Roi du Maroc de ce projet hautement stratégique dans un contexte de tensions sociales et régionalistes, ainsi que la mise à disposition de moyens financiers considérables, ont donné lieu à une expérimentation sans doute unique dans un pays dit du Sud.

La mise à contribution de l'ensemble des institutions publiques et parapubliques de recherche et d'enseignement liés à l'Office chérifien des phosphates (OCP) a été cruciale pour le succès de l'entreprise. Ont aussi participé l'université Mohamed VI Polytechnique (UM6P), de même que le Policy Center for the New South, et bien d'autres. La société civile marocaine s'est également largement mobilisée, avec le rôle joué par l'organisation non gouvernementale Impact for Development, basée à Tanger, et son riche réseau d'ONG *grassroots* à travers le pays. Enfin, les partis politiques, les syndicats, les associations professionnelles et les présidents d'université ont tous été impliqués. Ce modèle capillaire et multi-niveaux de participation citoyenne a été spécialement conçu pour l'exercice grâce au soutien de l'École d'intelligence collective de l'UM6P. Il a permis d'intégrer une dimension souvent insuffisamment présente dans les processus multi-acteurs du PGO : la participation citoyenne.

Ailleurs, la gouvernance ouverte se situe sur l'un des trois points d'un continuum entre :

- une situation dominée par les services gouvernementaux dans laquelle la consultation avec la société civile est limitée. Il en ressort souvent des Plans d'action nationaux (PAN) PGO qui sont des listes de réformes administratives peu liées aux besoins immédiats des populations ;
- une situation de relative parité, au sein d'un Forum PGO entre services du gouvernement et société civile organisée en plateforme. Dans ces cas, il s'instaure une forme de duopole dans lequel les OSC établies ont toute leur place, mais où les organisations de base sont peu représentées ;
- un système de gouvernance ouverte qui intègre certaines composantes participatives, offrant une cartographie beaucoup plus complète des priorités des populations, comme ce fut le cas lors de la préparation du premier PAN PGO sénégalais en 2020.

2.4.4 – De l'incubation au passage à l'échelle

L'émergence de cette nouvelle culture de la gouvernance collaborative s'est faite par étapes. Les pionniers historiques de l'innovation démocratique ont été confrontés à un défi majeur : trouver leur place dans un système complexe et dépasser le plaidoyer pour s'orienter vers la co-construction. Pour cela, les organisations doivent souvent apprendre à « penser comme un État »^[47], c'est-à-dire à se comporter et à opérer de manière aussi professionnelle qu'un acteur gouvernemental, malgré leurs ressources limitées.

[46] Royaume du Maroc, *op. cit.*

[47] En détournant la formule du sociologue James C. Scott : "Seeing like a state".

En amont, elles ont porté des demandes d'accès à l'information et d'ouverture des données, elles ont conçu des processus participatifs de design des politiques publiques auxquels certains élus ont bien voulu se joindre, elles ont monté des initiatives immersives qui ont permis à des citoyens de se former à la politique « par le geste » et dans certains cas se consacrer durablement à la politique locale. Peu d'organisations de technologie civique parviennent à ce stade, qui nécessite de construire une solide communauté de citoyens activistes, au risque que l'organisation ne soit déconnectée de la base. L'un des défis du partenariat pour un gouvernement ouvert a été de garantir la participation des organisations de la société civile sans les normaliser en tant que membres de l'appareil gouvernemental.

2.4.5 – Modalités de financement

Il existe trois types de financement :

- le financement par l'État, notamment dans le cadre d'un projet stratégique, comme dans l'exemple marocain ;
- le financement par des contributions volontaires de militants, dans le cas, plus subversif, où la société civile tente de démontrer qu'elle est en mesure de co-construire des politiques publiques. Dans ce type d'action, l'effort est souvent largement bénévole ;
- le financement par le pays, lorsqu'il est en mesure de le faire, ou par des bailleurs, tels que le Trust Fund multi-bailleurs^[48] (MDTF) lancé par la Banque mondiale en 2018 avec le soutien de l'AFD, le DfID/UK Aid, ou encore, le Global Affairs Canada. À titre d'exemple, le programme PAGOF 2 de l'AFD et mis en œuvre par Expertise France, offre des cycles de formation et d'expertise technique aux pays francophones membres du PGO.

Encadré 10. Recommandations d'appui

La catégorie des « innovations en matière de gouvernance ouverte » recouvre de nombreuses pratiques. L'enjeu d'un appui efficace est donc de fournir un cadre structurant à l'émergence des organisations de la société civile, notamment dans la *civic tech*. En effet, un gouvernement ouvert véritablement efficace implique que les OSC apprennent à passer d'un ethos d'activistes à un ethos de « co-gouvernants ». Ceci peut constituer un apprentissage insurmontable pour de nombreuses organisations, dont le fonctionnement associatif interdit une vraie professionnalisation.

Le Programme d'appui aux gouvernements ouverts francophones (PAGOF) financé par l'AFD permet, par exemple, d'inscrire les efforts d'accélération ou de passage à l'échelle des OSC africaines francophones bénéficiaires. Le Secrétariat du PGO met à disposition des connaissances, tandis que le PAGOF et les experts de la Banque mondiale et de l'OCDE dispensent des formations.

2.5 – Les plateformes participatives et la « vague délibérative »

Les plateformes participatives font référence à l'ensemble des espaces de dialogue numériques qui sont déployés et gouvernés par une administration publique, une association, une entreprise ou une communauté d'acteurs pour permettre la participation des publics, qu'il s'agisse de citoyens, de groupes de la société civile, ou même de salariés. En plein essor depuis 2014-2015, elles ont beaucoup évolué.

[48] Voir : <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/07/19/world-bank-and-development-partners-have-launched-the-ogp-multi-donor-trust-fund>.

Les premières infrastructures étaient assez simples et permettaient une contribution ciblée. Aujourd'hui, ces plateformes sont plus complexes et peuvent gérer plusieurs processus participatifs à la fois. Elles proposent un choix à la carte de méthodes de participation, des plus simples aux plus poussées. Cette évolution technologique reflète celle du rôle du citoyen qui n'est plus seulement consulté ponctuellement, à l'occasion d'élections, mais bien un acteur proactif.

La « vague délibérative » (expression utilisée dans le rapport de l'OCDE, cf. *infra*) est un autre levier de la rénovation de la « chose publique » (*res publica*), notamment dans les systèmes de gouvernance qualifiés de « démocratiques », fonctionnant trop souvent comme des oligarchies élues. L'OCDE définit les panels citoyens et assemblées citoyennes comme des « processus délibératifs représentatifs » :

« Lors d'un processus délibératif représentatif, un groupe de personnes ayant fait l'objet d'une sélection aléatoire et globalement représentative d'une communauté consacre un temps significatif à s'informer et à collaborer, dans le cadre d'une délibération facilitée, en vue de formuler des recommandations collectives à l'intention des responsables publics »^[49].

Pour les besoins de son analyse, l'OCDE a collecté une multitude de données sur le fonctionnement des processus délibératifs représentatifs dans différents pays. Bien qu'il existe une grande variété de modèles, l'analyse révèle un certain nombre de principes communs et de bonnes pratiques qui peuvent être utiles aux décideurs politiques qui cherchent à développer et à mettre en œuvre de tels processus.

2.5.1 – Description et principes

Concrètement, les plateformes sont des sites qui renvoient le participant dans un ou plusieurs espaces de participation. Chaque espace présente le processus et ses principales étapes. Le débat démocratique qui s'y tient est encadré par des règles énoncées dans une charte de participation et de modération. Le participant a accès à plusieurs modalités de participation : une boîte à idées, un texte collaboratif, un vote majoritaire ou encore le dépôt d'une pétition. L'ensemble des contributions, leur suivi (si elles sont au stade de l'idée ou du projet, par exemple), ainsi que les synthèses finales de la démarche participative sont accessibles, de manière transparente, à tout visiteur unique du site.

L'objectif de ces plateformes est de concevoir un espace numérique de dialogue administré, non pas par des entreprises oligopoles, mais par des administrations publiques ou des collectifs d'acteurs. Elles s'emploient à promouvoir des espaces dans lesquels le parcours citoyen, les règles de participation et de modération encouragent un débat démocratique.

Du point de vue des citoyens, elles offrent la promesse d'un exercice démocratique direct et continu. Pour les administrations publiques, elles répondent à un véritable problème d'organisation de la participation. Auparavant, leurs équipes utilisaient des outils variés et peinaient à faire le suivi de la participation auprès des citoyens. En centralisant et en facilitant le suivi, elles introduisent plus de transparence dans le procédé. À Chicago, par exemple, la collecte des propositions citoyennes se faisaient, quartier par quartier (*ward*), grâce à un fichier Excel et un formulaire Google. De fait, elles n'étaient ni standardisées, ni centralisées, empêchant tout recoupement entre quartiers ou visibilité sur l'évolution des idées. La plateforme Decidim a permis de pallier ces difficultés.

[49] OECD. 2020a. *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions: Catching the Deliberative Wave*. Paris : OECD. <https://doi.org/10.1787/339306dc-en>.

Enfin, les processus délibératifs fonctionnent bien pour les types d'enjeux suivants :

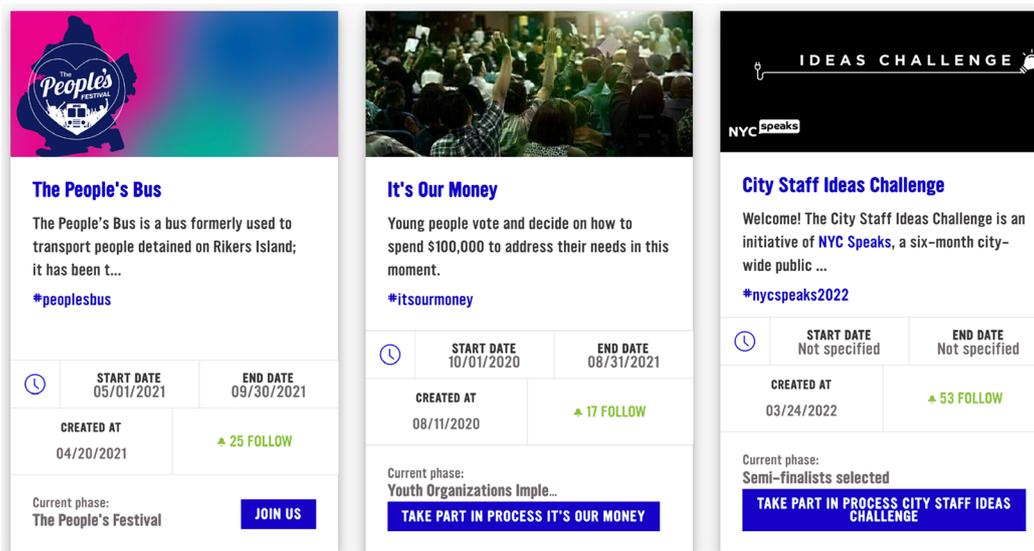
- dilemmes impliquant des valeurs ;
- problèmes complexes nécessitant des compromis ;
- problématiques s'inscrivant dans un temps plus long que le cycle électoral.

2.5.2 – Cas d'étude : le budget participatif pour les jeunes de la ville de New York, un exemple de démocratie participative

En 2020, en pleine pandémie de Covid-19, la Commission d'engagement civique de la Ville de New York lance le premier budget participatif, "It's Our Money", doté d'un budget total de 100 000 \$. Dédié aux jeunes (9-24 ans) et organisé à l'échelle de la ville, il leur permet de co-construire des projets, répondant à leurs besoins, de voter et de leur allouer une enveloppe.

Compte tenu du contexte, il s'est déroulé entièrement en ligne, *via* Decidim^[50], plateforme participative et commun numérique, conçu par la mairie de Barcelone en 2016. Aujourd'hui, elle est devenue la plateforme par défaut pour l'organisation des processus participatifs de la ville.

Illustration 4 – Budget participatif de la ville de New York



Source : New York City Civic Engagement Commission, The People's Money. <https://www.participate.nyc.gov>.

La première phase a consisté à identifier les besoins. Grâce à un Pol.is, un outil de cartographie des opinions intégré à Decidim, les participants étaient invités à répondre à la question « Quels sont les problèmes auxquels les jeunes sont confrontés en ce moment ? ». Cette formulation permet de se démarquer des catégories dites « classiques » des budgets participatifs, qui concernent souvent des projets d'infrastructure. Or, l'objectif était ici de soutenir des programmes et des services plus sociaux.

[50] Voir : <https://www.participate.nyc.gov/processes>.

Une fois les besoins identifiés, les jeunes (2 900 participants au total) ont partagé des idées pour y répondre et un appel à projets a été lancé à destination des organisations pour la jeunesse. Les projets présentés devaient répondre à certains critères :

- Tenir compte des idées proposées par les jeunes ;
- S'adresser aux jeunes issus d'au moins une des 25 communautés prioritaires ;
- Ne pas excéder un budget de 20 000 \$;
- Avoir pour finalité et/ou inclure la promotion de l'engagement, l'éducation et/ou la participation des jeunes.

Par la suite, les jeunes ont voté et sélectionné les projets qui ont alors été mis en œuvre, selon un calendrier publié et avec la participation des jeunes.

Pour favoriser l'inclusion de tous les publics et permettre la participation de la jeunesse cosmopolite new yorkaise, les contenus étaient disponibles dans une dizaine de langues. Pour garantir l'accessibilité numérique de la plateforme et faciliter les connexions, notamment, des résidents éloignés du numérique ou issus de quartiers défavorisés, les jeunes ont introduit leurs propres solutions. Ainsi, l'identité numérique de New York (NYC.ID) a été mise en place. Elle sous-entend que le participant ait le double statut de résident et citoyen. Le parcours utilisateur, les textes et contenus de communication ont été réalisés par des jeunes, auxquels l'administration de la plateforme a été ouverte. Les questions et les idées ont également été recueillies par le biais de textes, d'appels téléphoniques, d'événements virtuels et à travers la plateforme de participation, tous animés par des jeunes pour multiplier les canaux de participation. Des créneaux à la demande ont été organisés pour accompagner les participants à chaque étape du projet.

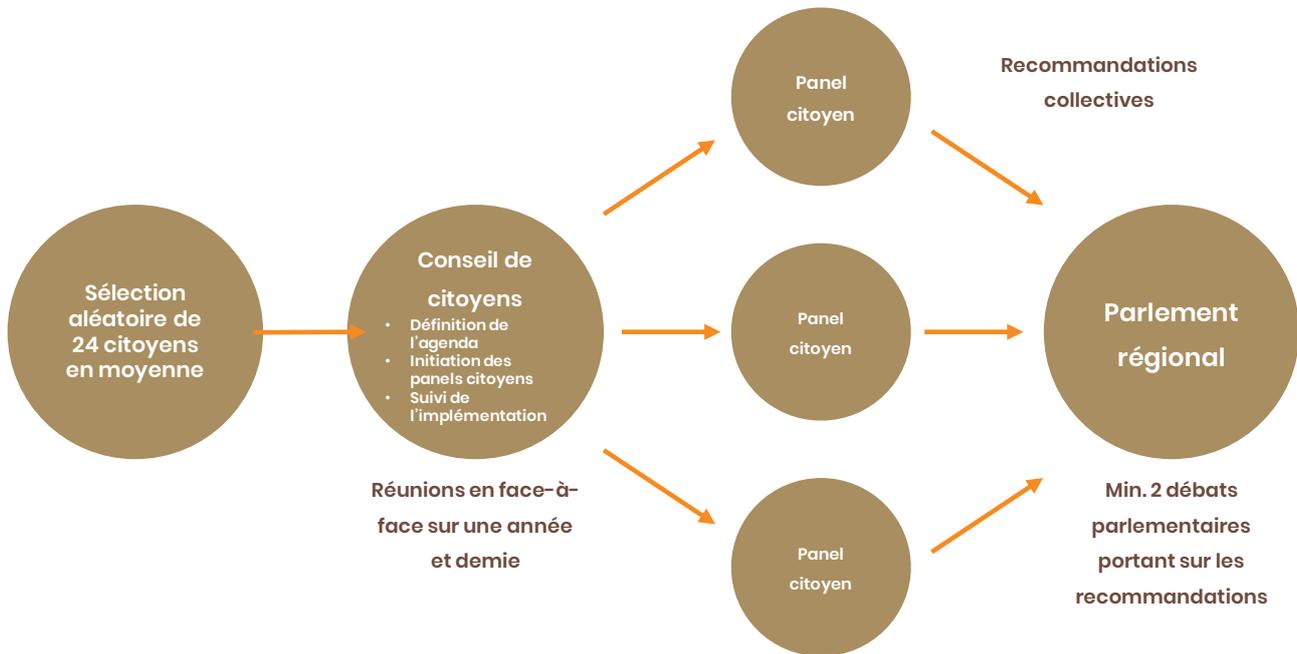
2.5.3 – Cas d'étude : l'Assemblée citoyenne permanente d'Ostbelgien, un modèle d'institutionnalisation de la démocratie délibérative

L'Ostbelgien, petite région d'environ 80 000 habitants, est la communauté germanophone de Belgique. En 2019, le parlement régional vote à l'unanimité une loi introduisant la première assemblée citoyenne permanente.

Un conseil citoyen permanent (24 personnes tirées au sort) choisit les sujets à traiter, en fonction desquels est constitué, par tirage au sort, un panel citoyen de 25 à 50 personnes. Celui-ci travaille au moins trois mois sur l'élaboration de propositions, délibérées, puis votées par le parlement. Ensuite, le conseil citoyen assure le suivi de la mise en œuvre des recommandations votées. À l'heure actuelle, trois panels citoyens ont déjà eu lieu autour des questions relatives à l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la santé, au logement à prix juste et au système d'apprentissage tout le long d'une vie.

Ce principe d'assemblée citoyenne a inspiré la Mairie de Paris qui l'a adopté en 2021, après l'avoir adapté à son contexte institutionnel et démographique (plus de 2 millions d'habitants). L'Assemblée citoyenne permanente de Paris est constituée de 100 Parisiens tirés au sort, dotés de mandats similaires à ceux du modèle de l'Ostbelgien.

Illustration 5 – Modèle de l’Ostbelgien



Source : modifié d’après OCDE 2020, 38^[51].

De la même manière, en Colombie, le conseil municipal de Bogota a institutionnalisé en 2020 une assemblée citoyenne. À travers son laboratoire d’innovation publique DEMOLAB, il a lancé un processus séquentiel de délibération représentative : l’Assemblée itinérante des citoyens (AIC). Il s’agit d’une série interconnectée d’organes délibératifs représentatifs, rattachée au conseil municipal^[52].

L’ACI recouvre plusieurs assemblées citoyennes (appelées « chapitres ») qui se succèdent avec des fonctions différentes, à différents stades de la procédure et à différentes étapes du cycle politique. Par exemple, une assemblée de citoyens explore les grands objectifs, une deuxième élabore des recommandations politiques et une troisième effectue une évaluation. Chaque chapitre implique un groupe différent de personnes sélectionnées par un tirage au sort civique.

2.5.4 – Rôles des acteurs publics, privés et associatifs

Le projet “It’s Our Money” est le fruit d’une collaboration euro-américaine :

- le cadrage, la mise en place, la formation des équipes projet, ainsi que l’administration de la plateforme participative ont été confiés à Open Source Politics (France) et Digidem Lab (Suède) ;
- l’ouverture du serveur et la maintenance de la plateforme ont été réalisés en partenariat avec Spruce Technology, agence technologique experte en systèmes d’information des gouvernements aux États-Unis et Open Source Politics ;
- Coro (États-Unis) a pris en charge les relations avec les jeunes et les associations et a développé, en collaboration avec Digidem Lab, des méthodes de mobilisation.

[51] OCDE. 2020. *Participation citoyenne innovante et nouvelles institutions démocratiques – La vague délibérative*. Synthèse 2020. <https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2022/04/OCDE-Participation-citoyenne-innovante-et-nouvelles-institutions-democratiques-2020.pdf>.

[52] Le site résolution qui ancre l’établissement de l’ACI à Bogota est disponible ici en espagnol.

Dès la phase d'appel à projets, les organisations de la société civile et des prestataires de services pour la jeunesse ont été impliqués. Cela a permis d'identifier les problèmes des jeunes qui n'auraient pas forcément été abordés dans un cadre public et de comprendre le paysage actuel des programmes pour la jeunesse à New York (qui avait évolué en raison de la pandémie et des coupes budgétaires). Le budget alloué au projet était issu du budget discrétionnaire annuel de la Commission d'engagement civique et a été conçu par des jeunes pour des jeunes, en partenariat avec le Youth PB Fellowship Program du Coro New York Leadership Center.

Généralement, plusieurs acteurs sont impliqués dans la mise en place des plateformes et processus participatifs en ligne. Du côté institutionnel, des équipes assurent au projet un relais interne et garantissent son financement. Mais le rôle des autorités publiques va au-delà. Elles initient et commandent des processus délibératifs, répondent aux recommandations qui en découlent et les mettent en œuvre. L'intervention d'une organisation (entreprise ou association) spécialisée est souvent nécessaire pour la conception et la mise en place de processus participatifs. Une entreprise technologique s'occupe de la gestion et de la maintenance des serveurs. Les organisations de la société civile, quant à elles, mettent en place des mécanismes de mobilisation. Elles jouent un rôle essentiel en contribuant à assurer le suivi et la responsabilité en maintenant la pression sur les autorités publiques après la fin d'un processus.

Les assemblées délibératives, indépendantes de l'autorité publique commanditaire, sont responsables de la conception, de la gestion et de la facilitation du processus. Leur comité de gouvernance est composé d'experts en démocratie délibérative et de parties prenantes clés. Ensemble, ils prennent les décisions relatives à la conception du processus avec les opérateurs, et ils choisissent les informations, les experts et les parties prenantes qui présenteront leurs preuves à l'assemblée de citoyens. Pour les processus plus importants (par exemple, au niveau national sur des sujets controversés), il existe un comité de garants qui veille à ce que le processus soit géré de manière équitable, et qui peut intervenir en cas de conflit potentiel entre l'autorité publique et le comité de gouvernance

2.5.5 – De l'incubation au passage à l'échelle

Le changement d'échelle des processus délibératifs passe par leur institutionnalisation. C'est ce qui permet à un plus grand nombre de personnes d'être impliquées dans des processus de plus en plus délibératifs au fil du temps. Les représentants citoyens, choisis par tirage au sort, se relaient, permettant ainsi de créer et de consolider une base juridique pour établir le processus, garantir sa continuité et l'intégrer formellement dans le paysage institutionnel et dans les procédures de prise de décision en matière de politique publique (cf. exemple de l'Ostbelgien, *supra*.)

L'idéation et l'incubation des plateformes participatives se passent généralement à l'intérieur des gouvernements, *via* une équipe, chargée des relations avec les citoyens par exemple. À ce stade, il est important de garantir que la plateforme ne soit pas mise en place par effet de mode, mais qu'il y ait un cadrage précis et stratégique ainsi qu'une équipe dédiée pour accompagner son intégration. Le principal frein au passage à l'échelle de ces plateformes consiste à n'avoir qu'une source unique et instable de financement. Cela peut être le cas, par exemple, d'une plateforme entièrement financée par un gouvernement local favorable à la participation citoyenne. Elle ne serait alors garantie que pour un mandat d'une durée déterminée. Aussi, il est nécessaire que les premiers cas d'usage de plateformes aient fait leur preuve et qu'elles réussissent à cumuler plusieurs sources de financement pérennes.

2.5.6 – Modalités de financement

Au niveau local, les collectivités créent des enveloppes dédiées à la participation en ligne. Elles redirigent une partie du budget municipal annuel vers le déploiement et la maintenance de plateformes de participation, ainsi que dans la formation et l'accompagnement liés à la mise en place d'un tel outil. L'accompagnement des agents en charge de la participation en ligne est une dépense généralement sous-estimée par les collectivités. En effet, la mise en place d'un nouvel outil impacte l'organisation interne d'une institution, aux niveaux local et national. Un accompagnement de longue durée passe, par exemple, par la formation d'un plus grand nombre de départements.

Les acteurs concernés par un processus de délibération peuvent, quant à eux, être divisés en fonction du moment d'intervention : commande d'un processus, financement, méthodologie, conception, mise en œuvre ou évaluation.

Une autorité publique identifie une problématique ou un domaine dans lequel il semble judicieux d'avoir des recommandations citoyennes et commissionne un processus délibératif. La conception et la gestion du projet délibératif sont alors sous-traitées à un ou plusieurs opérateurs techniques, de manière plus ou moins ponctuelle. L'ampleur du service qui leur est demandé dépend souvent du niveau de pouvoir et de compétences de l'autorité en question, ainsi que l'objectif qu'elle poursuit avec le dispositif qu'elle déploie (OECD Database of Representative Deliberative Processes and Institutions, 2021).

Au niveau local, le processus délibératif est souvent intégralement financé par l'autorité publique commanditaire ou par l'institution sous laquelle se place l'entité ayant fait appel au travail des citoyens. Cela peut être au niveau d'une ville, d'une région, d'une province ou autre, selon l'organisation territoriale et administrative du pays (OCDE, 2021). Un processus délibératif peut aussi se dérouler au-delà d'une délimitation géographique et être déployé par des agences gouvernementales qui souhaitent avoir un retour citoyen sur l'un ou l'autre des services publics qu'elles proposent. Par exemple, en 2007, l'*Aachener Stadtbetrieb*, l'agence de gestion des déchets d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), a commandé et financé un processus délibératif pour mettre en place un nouveau plan de distribution des redevances pour la gestion des déchets (OCDE, 2021). L'Institut pour la recherche en participation et démocratie de l'université de Wuppertal a été chargée de l'implémentation du processus et un groupe de réflexion a émis des propositions.

Les processus d'ampleur nationale, voire internationale, sont souvent subventionnés par plusieurs bailleurs de diverses natures :

- les bailleurs publics, tels que des autorités, institutions ou agences publiques, contribuent *via* des subventions ou appels d'offre. Depuis quelques années, des institutions clés, telles que l'Union Européenne, commencent aussi à investir et expérimenter avec les processus de délibération citoyenne ;
- les bailleurs privés, tels que des fondations privées, des entreprises ou encore des individus ;
- les universités et les centres de recherches contribuent ponctuellement à certains projets, si ceux-ci correspondent à la mission d'un projet piloté par l'institution. Par exemple, le jury citoyen finlandais sur l'action climatique a été commissionné par le ministère de l'Environnement et la table ronde de politique publique finlandaise. Il a bénéficié du soutien financier du ministère l'ayant commissionné et de l'université de Turku *via* deux projets de recherches liés.

Encadré 11. Les bailleurs privés, l'exemple de la Fondation pour les générations futures

Créée en 1998, et particulièrement active en Belgique, cette fondation se consacre à la transition juste de la société vers un modèle de développement durable. L'approche holistique comprend autant l'aspect planétaire que les dimensions de population, de prospérité et de participation. Elle contribue à plusieurs projets, soit en tant que bailleur, soit comme initiatrice de dispositifs délibératifs, ou encore comme partenaire des praticiens du terrain. La fondation a été impliquée dans des panels citoyens régionaux belges (panel citoyen wallon sur la mobilité de 2001), fédéraux (Notre futur sur les modèles soutenables de solidarité intergénérationnels, qui s'est déroulé en 2014), ou encore des panels citoyens européens (comme le panel citoyen européen sur le rôle des campagnes de 2013 à 2014). Elle est aussi membre du comité de pilotage de l'assemblée citoyenne wallonne sur le climat (2021 - ...) et du comité d'accompagnement des commissions délibératives du parlement wallon (actuellement en cours).

Encadré 12. Recommandations d'appui

Les acteurs du développement ont un rôle à jouer dans le renforcement des équipes institutionnelles qui prennent en charge la mise en place des canaux et des processus de démocratie participative numérique, et dans le financement des biens communs numériques dédiés à la participation. Ils peuvent encourager les gouvernements locaux à faire de même et ainsi développer la confiance entre ces gouvernements et les organisations de la société civile. Il est aussi souhaitable de favoriser la connexion des écosystèmes en fédérant les expériences des experts locaux indépendants, des OSC ou des municipalités par le partage de bonnes pratiques, la collaboration et l'innovation sur des projets de participation citoyenne en ligne.

Par ailleurs, il est important de pérenniser ces dispositifs de participation citoyenne pour contribuer à leur crédibilité. Pour ce faire, il faut agir en faveur de l'élargissement de leur public et renforcer l'influence des participants sur les décisions publiques. L'approche des assemblées citoyennes ponctuelles et *ad hoc* a été utile pour montrer que les citoyens sont capables de traiter des questions complexes et trouver un terrain d'entente sur des solutions politiques. Mais pour qu'advienne un changement transformateur qui renouvelle la démocratie, donne réellement du pouvoir aux citoyens et conduise à de meilleures décisions publiques, il faut appuyer l'institutionnalisation à plus long terme de ces nouvelles formes démocratiques qui dépassent les clivages partisans.

3. Conclusion : un nouvel agenda pour les acteurs du développement

3.1 – Pourquoi et comment soutenir les innovations démocratiques ?

Pour les acteurs du développement (partenaires techniques et/ou financiers), le soutien aux innovations démocratiques représente, tout à la fois, une nouvelle opportunité et une responsabilité. D'un côté, l'engagement de nouveaux acteurs internationaux, autres que les partenaires étatiques habituels, peut permettre de surmonter certains blocages institutionnels résultant de capacités encore insuffisantes ou de manque de volonté politique, de diversifier les risques, ou encore de multiplier les points d'entrée en vue de promouvoir des changements et rupture dans les relations entre les citoyens et les États.

De l'autre, la coopération au développement fournie par des pays démocratiques doit se distinguer de celle qui provient des puissances autocratiques, comme la Chine ou les monarchies du Golfe, en garantissant que l'usage des fonds publics ne renforce pas certaines tendances autoritaires et les mécanismes de contrainte de l'État sur ses citoyens. Autrement dit, les acteurs externes se reconnaissant et partageant les valeurs de la gouvernance démocratique sont soumis à un impératif qui exige d'anticiper les possibles effets de leur coopération et d'établir des dispositifs assurant un contrôle citoyen sur les ressources financières déployées.

En s'appuyant sur les innovations démocratiques, la contribution de ces acteurs pourrait ainsi accompagner des trajectoires politiques en cours ou bien impulser des « petits pas », en cherchant des points d'entrée pour appuyer les différentes parties prenantes déjà impliquées – par le biais de renforcement de capacités, de soutien financier, de réseautage et de plaidoyer de haut-niveau dans des forums régionaux et internationaux. Dans cette perspective, et compte tenu de l'impact que les innovations peuvent avoir sur la trajectoire démocratique des pays, ce nouvel agenda répond aux principes fondamentaux de la Déclaration de Paris. En effet, l'appui des partenaires techniques et financiers internationaux à ces initiatives peut contribuer à rendre leur aide plus efficace : en s'appuyant sur les systèmes locaux et en mettant en place des cadres de performance convenus de manière collective, les bénéficiaires de l'aide au développement s'engagent à créer des mécanismes innovants de gouvernance et de pouvoir renouvelant les relations entre les administrations publiques, la société civile, les citoyens.

3.2 – Recommandations finales

Le groupe AFD pourrait prendre sa part dans le soutien aux innovations démocratiques de toutes formes et mettre en place différentes actions compatibles entre elles et applicables à toutes les innovations présentées ici : plaidoyer et positionnement stratégique, partenariats et approche opérationnelle, facilitation du réseautage.

3.2.1 – Plaidoyer et positionnement stratégique

Compte tenu de son positionnement parmi les bailleurs internationaux et du faible soutien au développement des innovations démocratiques par les autres agences, le groupe AFD peut rapidement occuper un espace à fort potentiel d'expansion. La coopération allemande intervient dans l'appui à la démocratie principalement par le biais des fondations politiques, tandis que d'autres États membres de l'Union Européenne, comme la Suède, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, se positionnent sur d'autres dimensions plus « classiques », telles que la défense des droits humains et des libertés. En lien étroit avec le ministère

français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), le groupe AFD pourrait contribuer à une stratégie globale de l'équipe France sur les innovations démocratiques qui amplifierait et compléterait les instruments du MEAE (PISCCA et Fonds équipe France).

3.2.2 – Partenariats et approche opérationnelle

Le groupe AFD est aussi en position d'établir des partenariats avec les acteurs identifiés dans cette cartographie (cf. en première partie de ce rapport la présentation des écosystèmes). En promouvant les innovations démocratiques, il serait possible de travailler avec des tiers dont le mandat est bien d'animer et financer des actions collectives innovantes qui renouvellent les pratiques de pouvoir et le pouvoir d'agir en général. L'AFD joue déjà un rôle clé dans l'initiation de la Fondation pour l'innovation de la démocratie (Fidemo), basée à Johannesburg. D'autres partenariats pourront se nouer avec des *think tanks*, des coalitions d'ONG, des associations internationales.

L'approche opérationnelle pourrait viser

- *via* le financement des politiques publiques, à soutenir les expérimentations de tous types qui aident au succès des réformes et en assurent davantage de légitimité et de crédibilité ;
- pour les projets ayant pour finalité l'atteinte des ODD, à conserver un peu d'espace à des acteurs non étatiques qui sont porteurs d'innovation selon les types d'actions décrites dans la seconde partie ;
- à structurer une facilité de soutien financier et d'accompagnement aux innovations démocratiques afin de disposer d'un outil financier et technique aidant des porteurs de projet à incuber ou mettre à l'échelle leur expérimentation. Sur cette dernière approche opérationnelle, cette facilité pourrait se structurer en partenariat avec des bailleurs européens qui convergent sur ce nouveau défi de développement (SECO, Danida, Norad, Sida par exemple).

3.2.3 – Facilitation du réseautage, formation et communauté apprenante

Le groupe AFD, notamment *via* son Campus, l'équipe Innovation et Expertise France, pourrait grâce à des tiers présents sur le terrain, faciliter la mise en réseau des acteurs actifs dans le domaine des innovations démocratiques, en promouvant le partage de ressources et la création d'une communauté de pratique et la proposition de formations au processus d'innovation dans l'action publique. S'appuyant sur les actions précédentes, notamment les événements de haut niveau, du financement d'expérimentations, et une stratégie formalisée, le groupe pourrait aider à la structuration et au renforcement d'une communauté de praticiens qui pensent différemment les politiques et les services publics.

Bibliographie

Abels, Gabriele, Alberto Alemanno, Ben Crum, Andrey Demidov, Dominik Hierlemann, Anna Renkamp et Alexander Trechsel. 2022.

Next level participation in the UE: Institutionalising European Citizen's Assemblies. Gütersloh: Bertelsman Stiftung. https://cor.europa.eu/en/events/Documents/Future-of-Europe/Next_Level_Citizens_Participation_in_the_EU.pdf.

ACLU. s. d. "Fighting voter suppression". [aclu.org](https://www.aclu.org/issues/voting-rights/fighting-voter-suppression). Consulté le 1^{er} juin 2024. <https://www.aclu.org/issues/voting-rights/fighting-voter-suppression>.

Addo, Peter. 2022. « Comment favoriser un usage responsable de la technologie qui préserve les démocraties? ». *The Conversation*, 22 novembre 2022. <http://theconversation.com/comment-favoriser-un-usage-responsable-de-la-technologie-qui-preserve-les-democraties-193339>.

Akgemci, Esra. 2022. "Authoritarian Populism as a Response to Crisis: The Case of Brazil". *Uluslararası İlişkiler Dergisi* 19 (74) : 37-51.

Alegre, Susie. 2021. "Protecting Freedom of Thought in the Digital Age". *Policy Brief* Mai (165). https://www.cigionline.org/static/documents/PB_no.165.pdf.

Andrews, Matt, Lant Pritchett et Michael Woolcock. 2017. *Building State Capability: Evidence, Analysis, Action.* 1^{re} éd. Oxford University Press/Oxford. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198747482.001.0001>.

Arendt, Hannah. 1963. *On Revolution.* New York : The Viking Press.

Bachelet, Michelle. 2022. "Crisis and fragility of Democracy in the World". Discours prononcé au Opening Workshop for the International Association of Jesuit Universities, Boston College, 3-6 août 2022. https://www.ohchr.org/en/statements-and-speeches/2022/08/crisis-and-fragility-democracy-world#_ftn2.

Barlow, John Perry. 1996. *A Declaration of the Independence of Cyberspace.* Grison : Hache.

BBC. 2019. "Zimbabwe Blocks WhatsApp amid Crackdown". *Bbc.com*, 18 janvier 2019. <https://www.bbc.com/news/world-africa-46917259>.

Bevarly, Daniel. 2009. "The Difference between Open Government and Open Governance". *Govloop.com*, 22 décembre 2009. <https://www.govloop.com/community/blog/the-difference-between-open-government-and-open-governance/>.

Biden, Joe (@POTUS). "Democracy doesn't happen by accident. We have to defend, strengthen, and renew it.". Twitter, 9 novembre 2022, <https://twitter.com/POTUS/status/1590391075276849153>.

Blondiaux, Loïc et Bernard Manin (dir.). 2021. *Le tournant délibératif de la démocratie.* Paris : Presses de Sciences Po.

Bouquet, Christian. 2022. « Démocratie, « rucratie », théocratie : la spirale africaine ? ». *The Conversation*, 17 mars 2022. <http://theconversation.com/democratie-rucratie-theocratie-la-spirale-africaine-178961>.

Bouricius, Terrill. 2013. "Democracy Through Multi-Body Sortition: Athenian Lessons for the Modern Day". *Journal of Public Deliberation* 9 (1). <https://doi.org/10.16997/jdd.156>.

Carothers, Thomas. 2017. "Democracy Promotion Under Trump: What Has Been Lost? What Remains?". *Carnegie Endowment for International Peace*, 6 septembre 2017. <https://carnegieendowment.org/research/2017/09/democracy-promotion-under-trump-what-has-been-lost-what-remains?lang=en¢er=global>.

Carothers, Thomas. 2009.

“Democracy Assistance: Political vs Developmental”. *Journal of Democracy* 20 (1). <https://journalofdemocracy.org/wp-content/uploads/2012/03/Carothers-20-1.pdf>

Carothers, Thomas et Benjamin Press. 2022.

“Understanding and Responding to Global Democratic Backsliding”. *Working paper* Octobre. Carnegie Endowment for International Peace.

Civicus. s. d. *Resilient Roots : How constituent accountability helps organisations to counter closing civic spaces.* <https://www.civicus.org/documents/resilient-roots-summary-jan18.pdf>.

Commission européenne.

2022. “Commission puts forward declaration on digital rights and principles for everyone in the EU”, 22 janvier 2022. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_22_452.

Commission européenne.

2012. *The Roots of Democracy and Sustainable Development: Europe’s engagement with Civil Society in External Relations. Communication from the commission to the european parliament, the council, the european economic and social committee and the committee of the regions.* Bruxelles : Commission européenne. https://www.eecas.europa.eu/node/5969_en

Commission nationale de l’information et des libertés.

2019. « Civic Tech, Données et Démos. Enjeux de données personnelles et libertés dans les relations entre démocratie, technologie et participation citoyenne ». *Cahiers IP Innovation & prospective* Décembre (7). https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/cnil_cahier_ip7-web.pdf.

Cooley, Alexander et John Heathershaw. 2017.

Dictators without borders: Power and Money in Central Asia. Yale University Press.

Dau, Elisabeth. 17 juin 2021.

« Le municipalisme ». MOOC *Démocratie.* Paris : Labo Démocratie Ouverte. <https://www.labodemocratieouverte.org/moocdemocratie13/>.

D.B.S. 2017.

« Les dispensaires sous la loupe de la société civile ». *La Presse*, 16 mars 2017. <https://www.pressreader.com/tunisia/la-presse-tunisia/20170316/281526520865302>.

Diamond, Larry. 2011.

“A Fourth Wave or False Start?”. *Foreign Affairs*, 22 mai 2011. <https://www.foreignaffairs.com/articles/middle-east/2011-05-22/fourth-wave-or-false-start>.

Elstub, Stephen et Olivier Escobar (dir.). 2019. *Handbook of Democratic Innovation and Governance.* Edward Elgar Publishing Ltd.

Elstub, Stephen et Olivier Escobar. 2017.

“A Typology of Democratic Innovations”. Communication présentée au Political Studies Associations’ Annual Conference, Glasgow, 10-12 avril 2017.

European Democracy Hub.

2022. *Exploring Worldwide Democratic Innovations. A Series of case Studies.* Robert Bosch Stiftung, Carnegie Europe, European Partnership for Democracy. <https://epd.eu/content/uploads/2023/07/Trial-Case-Studies-A-Series-of-Case-Studies.pdf>.

European Partnership for Democracy. 2019.

Louder than words? Connecting the dots of European Democracy Support. Bruxelles : EPD. <https://epd.eu/content/uploads/2023/08/Louder-Than-Words-Review-Book.pdf>.

Ferugson, James. 1990.

The Anti-Politics Machine: development, depoliticization, and bureaucratic power in Lesotho. Cambridge University Press.

Foa, Roberto Stefan. 2021.

“Why Strongmen Win in Weak States”. *Journal of Democracy* 32 (1) : 52-65. <https://www.journalofdemocracy.org/articles/why-strongmen-win-in-weak-states/>.

Foa, Roberto Stefan, Andrew Klassen, Daniella Wenger, A. Rand et M. Slade. 2020.

Youth and Satisfaction with Democracy: Reversing the Democratic Disconnect?. Cambridge : Centre for the Future of Democracy. https://www.cam.ac.uk/system/files/youth_and_satisfaction_with_democracy.pdf.

Freyburg, Tina. 2018.

“Democracy Promotion by Indirect Means: Potential and limits of functional Cooperation”. Dans EDP Network. “Democracy Promotion in Times of Uncertainty: Trends and Challenges”. *PRIF Reports*, 2018 (13) : 12-5. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-59980-3>.

Funders' Initiative for Civil Society. 2018. *What is Closing Space Grant-making ? An emerging framework from the Funders' Initiative for Civil Society*. <https://global-dialogue.org/what-is-closing-space-grant-making/>.

Gabadou, Eloïse. 2020. “The Digital Participatory Process that fed into the French climate assembly”. *Medium*, 29 mai 2020. <https://medium.com/participo/the-digital-participatory-process-that-fed-into-the-french-climate-assembly-c79f167a5cb2>.

Gastil, John et Erik Olin Wright. 2019. *Legislature by lot: Transformative designs for deliberative governance*. Verso Books.

Geissel, Brigitte. 2012. “Impacts of democratic innovations in Europe: findings and desiderata”. Dans *Evaluating Democratic Innovations. Curing the democratic malaise?*, sous la direction de Brigitte Geissel et Kenneth Newton, 163-83. Abingdon : Routledge.

Godfrey, Ken. 2021. “How the EU Can Better Avoid Bankrolling Authoritarianism”. *Carnegie Europe*, 4 mars 2021. <https://carnegieendowment.org/research/2021/03/how-the-eu-can-better-avoid-bankrolling-authoritarianism?lang=en¢er=europe>.

Gulli, Florian. 2020. « Démocratie libérale et démocratie antilibérale ». Dans « La démocratie confinée ». *Cause commune* (18) : 21-23.

Hall, Stuart, Chas Critcher, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts. 1978. *Policing the Crisis: Mugging, the State and Law and Order*. Londres : Palgrave Macmillan.

Hannon, Michael. 2022. “Are knowledgeable voters better voters?”. *Politics, Philosophy & Economics* 21 (1) : 29-54. <https://doi.org/10.1177/1470594X211065080>.

Harth, Lukas, Florian Kriener et Jonas Wolff. 2022. “Responding to Foreign Interference in the EU: Beware of Unintended Consequences”, octobre. <https://policycommons.net/artifacts/2685117/responding-to-foreign-interference-in-the-eu/3707691/>.

Innovative Citizen Participation. 2019.

Advancing Democratic Accountability in Challenging Environments: A Study on Innovative Approaches to Democratic Participation in Restrictive Environments. Commission européenne, Sofreco, Democracy Reporting International, NDI. https://www.academia.edu/40135462/Advancing_Democratic_Accountability_in_Challenging_Environments_A_Study_on_Innovative_Approaches_to_Democratic_Participation_in_Restrictive_Environments.

Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg. s. d.

« Statistiques.lu : le portail des statistiques ». Consulté le 1^{er} juin 2024. <https://statistiques.public.lu/fr.html>.

Kamstra, Jelmer. 2020. “Civil society aid as balancing act – navigating between managerial and social transformative principles”. *Development in Practice* 30 (6) : 763-73. <https://doi.org/10.1080/09614524.2020.1801590>.

Kolbert, Elizabeth. 2014. *The Sixth Extinction: An unnatural history*. A&C Black.

Landemore, Hélène. 2021. “Open Democracy and digital technologies”. *Digital technology and democratic theory* (2021) : 62-89.

Lefranc, Sandrine. 2003.

« Démocratisations ». Dans « La démocratie ». Sous la direction de Daniel Mouchard, Mineur Didier, Lefranc Sandrine et Jaunait Alexandre. *Les Cahiers du Cevipof* Novembre (36) : 37-55. <https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/cahierducevipof36.pdf>

Le Monde. 2022. « Le compte Twitter de Donald Trump rétabli par Elon Musk ». *Le Monde.fr*, 20 novembre 2022. https://www.lemonde.fr/pixels/article/2022/11/20/le-compte-twitter-de-donald-trump-retabli-par-elon-musk_6150712_4408996.html.

Lessig, Lawrence. 2000.

“Code is Law – On Liberty in Cyberspace”. *Harvard Magazine*, 1^{er} janvier 2020. <https://www.harvardmagazine.com/2000/01/code-is-law.html>.

Logan, Carolyn et Brian

Howard. 2021. “Are Africa’s leading democracies in trouble?”. *Afrobarometer*, 1^{er} décembre 2021. <https://www.afrobarometer.org/articles/are-africas-leading-democracies-trouble/>.

Mancini, Pia. 2014. *How to upgrade democracy for the Internet era*. TED Global, 13:29. <https://youtu.be/NXfYNDapq3Q>.

Martin, Jamie. 2022. “Is the IMF fit for purpose?”. *The Guardian*, 1^{er} novembre 2022. <https://www.theguardian.com/business/2022/nov/01/is-the-imf-fit-for-purpose>.

Mbembe, Achille. 2022. « Achille Mbembe, philosophe : Le recul de la démocratie en Afrique est aussi le résultat d’une formidable atonie intellectuelle ».

Le Monde.fr, 5 octobre 2022. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/05/achille-mbembe-le-recul-de-la-democratie-en-afrique-est-aussi-le-resultat-d-une-formidable-atonie-intellectuelle_6144572_3212.html.

Milačić, Filip. 2021. *The negative impact of polarization on democracy*. Vienne : Friedrich Erbert Stiftung. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/wien/18175.pdf>

Mouk, Yascha. 2018. *Le peuple contre la démocratie*. Éditions de l’Observatoire.

Mozur, Paul et Alexandra Stevenson. 2016. “Chinese Cyberattack Hits Telegram, App Used by Hong Kong protesters”. *The New York Times*, 13 juin 2016. <https://www.nytimes.com/2019/06/13/world/asia/hong-kong-telegram-protests.html>.

Müller, Jan-Werner. 2016. *What is populism?*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.

Niño-Zarazúa, Miguel, Rachel Gisselquist, Ana Horigoshi, Melissa Samarin et Kunal Sen. 2020. *Effects of Swedish and International Democracy Aid*. EBA Report (07). <https://www.oecd.org/derec/sweden/Effects-of-Swedish-and-international-democracy-aid.pdf>.

Participedia. s. d. “Wenling City Deliberative Poll”. Participedia.net. Consulté le 1^{er} juin 2024. <https://participedia.net/case/3>.

Pérez, Maidolys Iglesias, Niurka Cruz Sosa et Plataforma Articulada para el Desarrollo Integral Territorial. 2021.

Sistematización Del Ejercicio De Presupuesto Participativo «por Tu Barrio». Instrumento de Gestión participativa. PADIT, PNUD, COSUDE, AICS. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-09/PADIT_Sistematizaci%C3%B3n%20del%20ejercicio%20de%20presupuesto%20participativo%20%C2%ABpor%20tu%20barrio%C2%BB.pdf.

Privacy International.

s. d. “Privacy Matters”. Privacyinternational.org. Consulté le 1^{er} juin 2024. <https://privacyinternational.org/learning-resources/privacy-matters>.

Programme d’appui aux gouvernements ouverts francophones. 2022.

Gouvernement ouvert : Guide des bonnes pratiques et expériences réussies en Afrique francophone. Éd. 2022. https://www.pagof.fr/wp-content/uploads/2022/09/ef_pagof_guide_2022_180x250_v2.pdf.

OCDE. 2022a. *Building Trust to Reinforce Democracy: Main Findings from the 2021 OECD Survey on Drivers of Trust in Public Institutions*. Building Trust in Public Institutions. OECD. <https://doi.org/10.1787/b407f99c-en>.

OCDE. 2022b. *Building trust and reinforcing democracy: Preparing the Ground for Government action*. Paris : Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/76972a4a-en>.

OCDE. 2022c. "Official Development Assistance by regime context (2010-19)". *Documents d'orientation de l'OCDE sur le développement* (44). <https://doi.org/10.1787/57ab4100-en>.

OCDE. 2021. "Eight ways to institutionalise deliberative democracy". *Documents d'orientation sur la gouvernance publique de l'OCDE* (12). <https://doi.org/10.1787/4fcf1da5-en>.

OECD. 2020a. *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions: Catching the Deliberative Wave*. Paris : OECD. <https://doi.org/10.1787/339306da-en>.

OCDE. 2020b. *Innovative Citizen Participation and New Democratic Institutions: Catching the Deliberative Wave*. Paris : Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/339306da-en>.

OCDE Legal Instrument. 2017. *Recommendation of the Council on Open Government*. <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-0438>.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2022. « Au Sahel, la démocratie est associée à la décadence des services publics fondamentaux ». *Le Monde.fr*, 4 avril 2022. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/04/04/au-sahel-la-democratie-est-associee-a-la-decadence-des-services-publics-fondamentaux_6120519_3212.html.

Organization for Security and Co-operation in Europe. s. d. "Democratic governance". Osce.org. Consulté le 1^{er} juin 20214. <https://www.osce.org/odihr/democratic-governance>.

Parlement européen. 2019. *Le soutien à la démocratie dans le monde*. <https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/212220/GDS-Brochure-FR-REV-web.pdf>.

Pech, Thierry. 2021. *Le Parlement des citoyens : La convention citoyenne*. Paris : Le Seuil.

Peixoto, Tiago et Micah Sifry (dir.). 2017. *Civic Tech in the Global South: Assessing Technology for the Public Good*. Washington : World Bank, Personal Democracy Press. <https://hdl.handle.net/10986/27947>.

Pope, Maurice. 2023. *The Keys to Democracy. Sortition as a new model for citizen power*. Imprint Academic.

Pressly, Linda. 2016. "Cherán, el pueblo de México que expulsó a delincuentes, políticos y policías". *BBC News Mundo*, 17 octobre 2016. <https://www.bbc.com/mundo/noticias-america-latina-37644226>.

Radio France Internationale. 2022. « Législatives au Bénin : la Cena publie les listes définitives, Les Démocrates recalés ». *Rfi.fr*, 16 novembre 2022. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20221116-l%C3%A9gislatives-au-b%C3%A9nin-la-cena-publie-les-listes-d%C3%A9finitives-les-d%C3%A9mocrates-recal%C3%A9s>.

Reporters sans frontières. 2022. « Prévenir les guerres de l'information : un « système de protection » des espaces informationnels démocratiques conçu par RSF ». *Rsf*, 8 février 2022. <https://rsf.org/fr/pr%C3%A9venir-les-guerres-de-l-information-un-syst%C3%A8me-de-protection-des-espaces-informationnels>.

Ressa, Maria. 2022. "How to Fight Fascism Before It's Too Late". *The Atlantic*, 14 novembre. <https://www.theatlantic.com/books/archive/2022/11/rodrigo-duterte-philippines-journalist-attack-rappler-facebook/672072/>.

Reynié, Dominique (dir.).

2022. *Freedoms at risk: the Challenge of the Century. A global survey on democracy in 55 countries.* Fondation pour l'Innovation Politique. <https://community-democracies.org/app/uploads/2022/01/fondapol-IRI-CoD-KAS-Genron-FNG-Rda-survey-freedoms-at-risk-the-challenge-of-the-century-01-2022.pdf>.

Rodrik, Dani. 2018.

« La démocratie libérale face à une double menace ». *Project Syndicate*, 13 février 2018. <https://www.project-syndicate.org/commentary/double-threat-to-liberal-democracy-by-dani-rodrik-2018-02/french>.

Rodrik, Dani. 2011.

The Globalisation Paradox: why global markets, states and democracy can't coexist. Oxford University Press.

Roth, Laura, Arnaud Monterde et Antonio Calleja-López (dir.).

2019. *Ciudades Democráticas : la revuelta municipalista en el post-15M.* Icaria editoria.

Rupnik, Jacques. 2007.

“From democracy fatigue to populist backlash”. *Journal of Democracy* 18 (4) : 17-25.

Sciences Po et Cevipof. 2020.

« En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? ». *Le baromètre de la confiance politique*, Vague 11, février 2020. <https://www.sciencespo.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/OpinionWay%20pour%20le%20CEVIPOF-Barome%cc%80tre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague11%20-%20Comparaison-1.pdf>.

Scott, James. 1998.

Seeing Like a State: How certain schmes to improve the Human Condition have falied. Yale University Press.

Shah, Semma. 2015.

Guidelines for the Development of a Social Media Code of Conduct for Elections. Stockholm : International IDEA. <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/guidelines-for-the-development-of-a-social-media-code-of-conduct-for-elections.pdf>.

Stanton, Zach. 2021.

“How the ‘Culture War’ could break democracy”. *Politico*, 20 mai 2021. <https://www.politico.com/news/magazine/2021/05/20/culture-war-politics-2021-democracy-analysis-489900>.

Susskind, Jamie. 2018.

Future Politics: Living Together in a World Transformed by Tech. Oxford University Press.

Swedish International Development Cooperation Agency. 2022.

Democracy and Human Rights. Portfolio Overview. <https://www.sida.se/en/publications/democracy-and-human-rights-6>.

The Economist. 2022.

“A new low for global democracy. More pandemic restrictions damaged democratic freedoms in 2021”. *The Economist*, 9 février 2022. <https://www.economist.com/graphic-detail/2022/02/09/a-new-low-for-global-democracy>.

Union Européenne. 2023.

Working Better Together as Team Europe Through joint programming and joint implementation Guidance. Tools and methods series. https://capacity4dev.europa.eu/library/tools-and-methods-series-working-better-together_en.

Van Reybrouck, David. 2014.

Contre les élections. Arles : Actes Sud.

V-DEM Institute. 2022.

Democracy Report 2022: Autocratization Changing Nature. Göteborg : V-Dem Institut, University of Gothenburg. https://v-dem.net/media/publications/dr_2022.pdf.

Vergès (de) Marie, Philippe Escande et Marie Charrel. 2017. « Les inégalités explosent dans le monde, l'instabilité politique menace ». *Le Monde.fr*, 14 décembre 2017. https://www.lemonde.fr/economie/article/2017/12/14/les-inegalites-exploisent-dans-le-monde-l-instabilite-politique-menace_5229367_3234.html.

Villepin (de), Quitterie. s. d. « Ma proposition. Ensemble à l'Assemblée Nationale ». Avecquitterie.fr. <https://avecquitterie.fr/biographie-quitterie-de-villepin/>.

Vogel, Tobi. 2010. «Turf war continues over EU's diplomatic corps». *Politico*, 10 mars 2010. <https://www.politico.eu/article/turf-war-continues-over-eus-diplomatic-corps/>.

Wike, Richard et Janell Fetterolf. 2021. «Global Public Opinion in an Era of Democratic Anxiety». *Pew Research Center*, 7 décembre 2021. <https://www.pewresearch.org/global/2021/12/07/global-public-opinion-in-an-era-of-democratic-anxiety/>.

Zuboff, Shoshana. 2020. *L'Âge du capitalisme de surveillance*. Édition Zulma.

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable.

Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles oeuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr.

Pour un monde en commun.

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de leur(s) auteur(s). Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Directeur de publication Rémy Rioux
Directeur de la rédaction Thomas Mélonio
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation PUB

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Dépôt légal 2^e trimestre 2024

ISSN 2492-2838

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications de la collection

Rapports techniques :

<https://www.afd.fr/fr/collection/rapports-techniques>